le franco-albertain

Organe officiel de l'Association Canadienne - francaise de l'Alberta

10¢

EDMONTON, Alberta — VOL. 1 — No 32 — Mercredi le 26 juin 1968

Les Libéraux sont reportés au pouvoir!

GOUVERNEMENT MAJORITAIRE



Le T.H. Pierre Elliott Trudeau, à nouveau Premier ministre

Au moment d'aller sous presses, bien que tous les résultats des élections d'hier ne nous soient pas encore parvenus, il ne fait aucun doute que le parti libéral a remporté la victoire et que M. Pierre Elliott Trudeau sera appelé à former le prochain gouvernement canadien.

Qu'on l'appelle "Trudeaulâtrie" ou "Trudeaumanie", cela n'a guère d'importance, mais il semble bien que l'enthousiasme généré par M. Trudeau lors de la dernière campagne électorale n'était pas que superficiel. Il s'est traduit par des votes en faveur de son parti comme en font foi les résultats de l'élection générale tenue hier.

Au moment d'aller sous presses, voici quels étaient les résultats au plan national:

LIBERAUX:
148 élus, 4 en avance;
CONSERVATEURS:
70 élus, 2 en avance;
NOUVEAU PARTI (NPD):
20 élus, 3 en avance;
CREDITISTES:
15 élus;
SOCIAL CREDIT:
1 élu
INDEPENDANT:
1 élu

En Alberta, les résultats étaient les suivants:
--Elus:
Athabasca: Dr P. Yewchuk, cons;
Battle River: Cliff Downey, cons;
Calgary centre: Doug Harkness, cons;
Calgary nord: Eldon Woolliams, cons;
Calgary sud: Pat Mahoney, lib;
Crowfoot: Jack Horner, cons;

(suite à la page 16)

A.C.F.A.

Réunion de l'Exécutif

Les membres de l'Exécutif de l'A.C.F.A. se sont rencontrés mercredi dernier, question de passer en revue une dernière fois avant les vacances d'été les questions les plus importantes qui touchent l'Association.

La plupart des points de l'ordre du jour touchaient les comités récemment mis sur pied ou comités qui sont à préparer des rapports spéciaux. C'est ainsi, par exemple, que le nouveau comité d'orientation socio-économique et celui du changement de nom (de l'association) ont fait quelques progrès quoique dans l'un et l'autre cas il a été impossible de tenir des rencontres en raison de l'absence de plusieurs de leurs membres.

Quant au comité d'action externe (éducation) il a déjà amorcé un travail important et de longue haleine qui est de nature à affecter considérablement l'enseignement du français dans la région d'Edmonton, en même temps que l'on commencera à mettre en application la nouvelle loi scolaire comportant 50% de français. Les détails, très fragmentaires, que nous avons pu recueillir, nous permettent de croire à la possibilité d'une centralisation de l'enseignement bilingue pour le plus grand avantage des élèves et la qualité de l'enseignement qui leur sera donné. Nous reviendrons certainement sur le sujet au cours des prochains mois.

Un autre comité qui a travaillé, mais au ralenti, c'est celui des prêts aux étudiants. L'on sait que l'ancienne Société de prêts est en voie de dissolution et qu'elle sera remplacée par un comité directement rattaché à l'A.C.F.A. La première tâche de ce groupe est de se donner de nouvelles constitutions et c'est ce que l'on est en train de préparer.

Quelques autres brefs rapports ont été présentés, touchant notamment la tenue (samedi dernier) de l'assemblée annuelle de la Fédération de l'Ouest, les Etats généraux, le récent rallye franco-manitobain, la Sécurité familiale et la radio française.

Au sujet de la Sécurité familiale, l'on sait qu'elle est maintenant en mesure d'offrir un nouveau plan beaucoup plus avantageux que l'ancien en ce qu'il offre une valeur de protection ac-

(suite à la page 16)

Le Conseil Canadien de la Coopération en congrès en Alberta

C'est lundi prochain que débutera à Edmonton le congrès du Conseil Canadien de la Coopération (CCC), version 1968. Comme l'indique le programme général que nous avons publié la semaine dernière (et que nous répétons cette semaine), il s'agit d'un congrès itinérant, ses participants se déplaçant d'Edmonton à Morinville, Bonnyville, St-Paul, à la Rivière-la-Paix, Calgary et dans les Rocheuses.

Cette semaine de sessions d'étude permettra aux coopérateurs de revoir leur politique d'action. L'on s'interrogera à savoir si le coopératisme devrait être un peu plus à l'offensive, se diriger davantage vers la consommation, les loisirs, etc.

Et cela, les participants le feront à la lumière des trois principaux aspects du Conseil Canadien, comme d'ailleurs des Conseils provinciaux, savoir: une table ronde, un point de rencontre et un lieu de dialogue où viennent se rencontrer les multiples secteurs du coopératisme; un organisme de représentation et un instrument d'action du monde coopératif lorsqu'il faut faire front commun; un bureau permanent, organisé et conçu en fonction de la continuité et de l'efficacité du dialogue et de l'action collective.

En coopération comme dans d'autres domaines, les esprits doivent évoluer pour rencontrer les exigences actuelles et c'est pourquoi il est bon de se poser des questions. Il n'est pratiquement pas de secteur qui ne soit touché par cette évolution, et c'est tant mieux... Que ce soit au plan social ou à celui de l'économie, de la technologie ou de la politique, ça bouge! Et le coopératisme ne veut pas être en reste. L'on parle de plus en plus d'un secteur tertiaire, les loisirs par exemple, où l'application de la formule coopérative pourrait jouer un rôle de prime importance.

Avec ses 8,000 sociétés et plus de 4 millions de membres, le coopératisme canadien touche déjà un important secteur de la population; mais pour être complet, l'éventail ne doit négliger aucun secteur de la population, non plus qu'aucune de ses activités. L'on en parlera d'ailleurs lors de ce congrès...

Si les principes coopératifs vous intéressent... si vous êtes déjà membre d'une coopérative quelconque... ou simplement vous êtes curieux d'en connaître davantage sur la question, vous renseigner, apprendre, ne ratez pas cette occasion unique qui vous sera offerte la semaine prochaine. Rendez-vous à Edmonton, enregistrez-vous au congrès du CCC ou rencontrez ses membres lorsqu'ils visiteront votre région, votre localité. C'est un geste que vous ne regretterez jamais et qui pourrait signifier beaucoup pour votre propre avenir.

CONGRÈS DU CCC EN ALBERTA

LUNDI, 1er juillet	- EDMONTON, journée d'étude. - Souper à MORINVILLE.
MARDI, 2 juillet	- EDMONTON, avant-midi d'étude. - Après-midi, rencontre des associations franco-albertaines et souper en leur compagnie.
MERCREDI, 3 juil.	- Dîner à BONNYVILLE. - Souper à SAINT-PAUL. - Coucher à EDMONTON.
JEUDI, 4 juillet	- Journée d'étude et de visites à la - RIVIERE-LA-PAIX.
VENDREDI, 5 juil.	- Visite de CALGARY et Stampede.
SAMEDI, 6 juillet	- Visites de BANFF et LAC LOUISE. - Retour à CALGARY.
DIMANCHE, 7 juil.	- FIN DU CONGRES.

Assemblée annuelle de la Fédération de l'Ouest

Une quarantaine de représentants des groupes minoritaires de l'Ouest se sont rencontrés samedi dernier au Collège Saint-Jean lors de l'assemblée annuelle de la Fédération de l'Ouest pour discuter de leurs problèmes communs et ébaucher quelques plans réalisables par le truchement de l'organisme interprovincial.

Après avoir été accueillis au nom de la Fédération par son président, M. Maurice Gauthier de Winnipeg, les représentants provinciaux le furent par le président de l'association française de l'Alberta, M. Gérard Diamond, qui leur suggéra en même temps l'idée de fonder une "Fédération des minoritaires du Canada, englobant les groupes francophones des Maritimes, de l'Ontario et de l'Ouest ainsi que la minorité anglophone du Québec. La question fut reprise plus tard au cours de la journée et fut remise pour étude plus complète par les associations provinciales et par l'Exécutif de la Fédération.

Les délégués ont longuement discuté de l'aide que l'on pourrait obtenir des gouvernements fédéral, du Québec et français. L'on reconnaît unanimement la nécessité de cette aide et c'est surtout sur les modalités d'en faire la demande que l'on s'est attardé. Principalement en ce qui concerne la demande au gouvernement français, l'on s'est mis d'accord pour que chaque province établisse une liste de ses besoins et leur ordre de priorité après quoi la Fédération préparera une synthèse de ces nécessités sous forme d'un mémoire et d'une demande officielle auprès des autorités concernées.

Il a aussi été question de la prochaine rencontre des Etats généraux (probablement en avril '69) et des changements que l'on doit apporter aux délibérations du point de vue des minorités francophones. Nos lecteurs sont familiers avec ces changements puisque nous en avons déjà parlé à quelques reprises dans nos pages.

Il a longuement été question aus-

(suite à la page 16)

Le Ministre des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Programme des émissions commémoratives de 1969 des postes canadiennes

Les thèmes choisis pour les émissions commémoratives des Postes canadiennes en 1969 ont été dévoilés lors du Congrès annuel de la section québécoise de l'Association canadienne des maîtres de poste.

A l'appui du fait que le Ministère continue à se conformer à sa ligne de conduite déjà établie de mettre en lumière les divers visages de l'héritage historique du Canada, l'année prochaine rappellera, par le timbre, le souvenir de cinq personnages de marque de notre histoire.

Le très honorable Vincent Massey, premier gouverneur général natif du Canada, sera honoré par un timbre qui sera émis en février et qui suivra celui de la série des sports dont le jeu de Curling sera le thème en janvier. L'artiste et sculpteur canadien Aurèle de Foy Suzor-Côté, né à Arthabaska, dans la province de Québec, et qui jouit d'une grande renommée mon[diale], sera honoré au mois d[e] mars.

Deux autres thèmes, soulignan[t] la participation du Canada aux af[faires] internationales, feront cha[cun] l'objet d'une émission en mai le même jour. L'un marquera l[e] cinquantenaire de l'Organisatio[n] internationale du travail, et l'au[tre] le cinquantenaire du premie[r] vol transatlantique sans escal[e] dont le point de départ a été Ter[re-Neuve]. Sir William Osler, na[tif] de l'ontario, et que les biogra[phes] considèrent comme le pèr[e] de la médecine psychosomatiqu[e] sera honoré en juin par un timbr[e] que les Postes se proposent d'é[mettre] pendant le XIVe Congrè[s] quadriennal du Conseil interna[tional] des infirmières qui se tien[dra] à Montréal. On considèr[e] que les travaux d'Osler ont en[traîné] des changements radicau[x] dans les méthodes de traitemen[t] des hôpitaux.

Les émissions de la série de[s] oiseaux du Canada, que le publi[c] accueille toujours avec faveur, s[e] poursuivront en juillet avec l'é[mission] de trois timbres dont le[s] thèmes seront respectivement l[e] Pinson à gorge blanche, la Griv[e] solitaire et le Pinson d'Ipswich.

Quelques faits importants d[e] l'histoire du Canada seront mar[qués] par des émissions spécia[les] en août et en septembre. L[e] timbre qui sera émis en aoû[t] marquera le bicentenaire de l'éta[blissement] de Charlottetown com[me] capitale de l'Ile -du-Prince-Edouard. Il sera suivi en septem[bre] d'un timbre qui rappellera l[e] bicentenaire de la naissance d[e] Sir Isaac Brock, dont la dépouill[e] mortelle repose dans un mausolée imposant à Queenston Height[s] près de la rivière du Niagara e[n] Ontario. Natif de Guernsey, Si[r] Isaac Brock est considéré comm[e] un des jeunes éléments les plu[s] remarrquables de l'histoire d[e] l'Amérique du Nord.

Conformément à une traditio[n] établie en 1964, les timbres d[e] Noël seront émis assez tôt en octobre pour qu'on puisse s'en servir spécialement pour l'affranchissement du courrier d'outre-mer.

Le programme projeté se terminera en novembre par un timbre marquant le centenaire de l[a] naissance de Stephen Leacock, garçon de ferme dont la premièr[e] jeunesse s'est déroulée dans l[e] district de Lake Simcoe en Ontario. Leacock s'est fait une réputation internationale d'humorist[e] et d'historien.

On "étire" des wagons...

Montréal - Le Canadien Pacifique a décidé "d'allonger" cette année 250 de ses wagons couverts. Ceci fait suite à un programme de conversion qui dotera sa série de wagons de marchandises de 250,000 pieds cubes additionnels d'espace de chargement.

La compagnie de chemin de fer portera ces wagons de 40 à 50 pieds de longueurs et élargira les portes latérales de six pieds qu'elles ont actuellement à 16 pieds. Ce projet a débuté par la construction d'un prototype à ses usines Angus, à Montréal. Il sera acheminé aux usines Weston du Canadien Pacifique, à Winnipeg, où les 250 wagons seront reconstruits pour être ensuite mis en service vers la fin de cette année.

Ces travaux, de l'ordre de $1.8 million, les premiers du genre à être entrepris par une compagnie de chemin de fer canadienne, ont pour but de satisfaire aux exigences des expéditeurs qui ont manifesté leur préférence pour ce genre de wagons couverts. Les portes agrandies permettront une plus grande maniabilité au chargement et au déchargement.

La capacité de chaque wagon couvert passera de 3,900 à 4,860 pieds cubes.

"Les cheveux lui dressent sur la tête... " et c'est vrai comme on peut le constater! C'est le résultat de la proximité d'une pile atomique de 250,000 volts qui charge de manière positive les cheveux de la gentille demoiselle-cobaye lors d'une récente Conférence internationale sur l'utilisation de l'énergie nucléaire.

La Sécurité Familiale...

SES BUTS...

Elle est née d'un besoin et d'un sentiment bien naturels de l'Association Canadienne-française de l'Alberta de vouloir se financer elle-même, au moins en partie, sans ne plus devoir recourir aux quêtes publiques ou se fier aux seuls dons et octrois qu'elle pourrait recevoir pour subvenir à ses besoins financiers.

Basée sur les principes de la coopération, elle se veut justement une entr'aide, un lien et une mise en commun de certaines ressources de ceux qui y adhèrent, en même temps qu'elle les unit et en fait des membres à pleins droits de leur Association nationale.

8 ANS DÉJÀ...

Il y a maintenant 8 ans que le Service de Sécurité Familiale fonctionne chez nous, période au cours de laquelle on a pu constater jusqu'à quel point ceux qui avaient les premiers conçu cette idée avaient vu juste . . . 8 années de progrès . . . 8 années qui, sans autres ressources que les nôtres propres, ont permis à l'A.C.F.A. par ce Service, de verser à ses membres ou à leurs familles qui furent plongés dans le deuil la somme globale d'environ $60,000.

Mais ce n'était encore qu'un premier pas! Après entente avec les autorités de l'Assurance-Vie Desjardins, voici ce que l'on est maintenant en mesure d'offrir à la population franco-albertaine . . .

À COMPTER DU 1er JUILLET 1968, À MIDI,

la Sécurité Familiale vous offre...

UN NOUVEAU PLAN

plus avantageux que le précédent, mais aux mêmes taux!

$30. par année pour les chefs de familles;

$25. par année pour les personnes célibataires

VOYEZ CE QUE L'ON VOUS OFFRE...

POUR LE MEMBRE DE L'ASSOCIATION ET SON EPOUSE:

- **protection sur leur vie, basée sur leur âge au moment du décès; (voir tableau ci-dessous)**
- **double indemnité en cas de mort accidentelle;**
- **compensation dans le cas de perte de membre(s), bras, jambe, etc.**

POUR LEURS ENFANTS:

- **protection sur la vie de leurs enfants répartie comme suit:**
- **$250,00 de 2 semaines à 6 mois ou,**
- **$1,000. de 6 mois à 18 ans (ou, possiblement, 25 ans s'ils sont encore dépendants et aux études)**

ÉCHELLE DES BÉNÉFICES OFFERTS:

AGE AU DECES	L'ADHERENT (marié ou célibataire)	L'EPOUSE*
15 - 24	$5,000.00	$1,750.00
25 - 29	4,250.00	1,500.00
30 - 34	3,500.00	1,250.00
35 - 39	2,750.00	1,000.00
40 - 44	2,000.00	750.00
45 - 49	1,500.00	500.00
50 - 54	1,000.00	500.00
55 - 59	750.00	500.00
60 - 64	500.00	500.00

☆ **tous ces montants doublés au cas de décès accidentel**

* *Montant de protection basé sur l'âge de l'adhérent au moment du décès de l'épouse.*

LES MEMBRES ACTUELS...

Les 1,500 membres actuels du Service de Sécurité Familiale seront automatiquement transférés à la nouvelle échelle des bénéfices.

N'HÉSITEZ PAS!

● Ecrivez ● Téléphonez ● Venez rencontrer

le Propagandiste, M. Eugène Trottier,

10008 - 109e rue --- Edmonton --- Tél.: 422-2736

ou assurez-vous de pouvoir le rencontrer lors d'une prochaine visite qu'il fera dans votre région.

Aidez-vous vous-même... en aidant VOTRE Association

EDITORIAL

Et maintenant à l'oeuvre...

Au moment où il lira ces quelques lignes, le lecteur connaîtra le résultat des dernières élections générales. Il saura quel est le parti qui a remporté la victoire, quel sera le Premier ministre, s'il dirigera un gouvernement majoritaire, etc.

Nous ne pouvons en dire autant puisqu'il s'écoulera encore plusieurs heures avant que ne commence l'élection... Mais cela importe peu.

Quel qu'il puisse être, une chose nous semble bien certaine au sujet de ce nouveau gouvernement: il aura de la besogne et sitôt les élections terminées (avec, sans doute, les échos de la dernière campagne tintant encore aux oreilles des nouveaux députés!) il devra se mettre à l'oeuvre pour régler les affaires de l'Etat, laissées en suspens, ou nouvelles depuis les dernières semaines.

Il serait assez facile de dresser une longue liste de ces questions importantes. Ne nous arrêtons qu'aux principales, et encore, au seul palier national.

Bien sûr, l'on retrouve en tête de liste la question toujours brûlante de l'unité nationale et du partage des pouvoirs avec les provinces qu'elle sous-entend. Cela a de quoi tenir les ministériels bien éveillés!

Non loin derrière suivent toutes les questions touchant directement ou indirectement l'économie canadienne: balance de paiements déficitaire selon les rapports récemment publiés, grève en cours de plus de 1,000 employés de la Voie maritime du St-Laurent (laquelle ne peut qu'augmenter le déficit précédent), mesures à adopter pour la prise en mains de notre propre économie, ou tout au moins son raffermissement rapide, etc.

Si ces deux domaines de l'activité gouvernementale sont les deux principaux ils ne sont évidemment pas les seuls; il faut encore mentionner les relations ouvrières (avec une grève des employés de la Poste à l'horizon), le domaine de l'habitation et de son accessibilité aux citoyens de revenus moyens, la disparité économique et le partage des richesses canadiennes.

Nous ne demandons pas du nouveau gouvernement qu'il fasse des miracles ou des prodiges d'adresse, de rapidité et d'excellence. Non pas. Nous ne nous attendons pas non plus à ce qu'il convoque illico une nouvelle session des Chambres...

Ce que nous espérons, ce que nous souhaitons, c'est que le prochain gouvernement puisse se regrouper rapidement, créer de l'homogénéité dans ses rangs pour passer à l'action immédiate où c'est nécessaire mais surtout préparer la session d'automne, en vue du solutionnement des problèmes de longue haleine.

Et parallèlement, les membres de la nouvelle Opposition devront eux aussi s'efforcer d'effectuer un certain regroupement, préparer d'une certaine manière leur plan d'attaque en vue de la prochaine session d'automne.

Et tous, ils devront oublier les tribulations de leur dernière campagne pour se tourner résolument vers leur mission commune, assurer au Canada une unité, une stabilité et un bien-être toujours plus grands, dans tous les domaines.

Jean-Maurice OLIVIER

TRIBUNE LIBRE

PAS D'ACCORD!

Monsieur le Rédacteur,

Notre hebdomadaire "La Liberté et le Patriote" reproduisait cette semaine (13 juin) votre éditorial du 5 juin: "L'école française, une utopie?"

Permettez-moi quelques commentaires:

1. Je voudrais, en premier lieu, vous remercier car c'est pour moi un compliment que vous ayez commenté mon rapport dans un éditorial.

2. En présentant ce rapport aux Commissaires, j'espérais atteindre deux buts:

a) Exposer la situation scolaire dans l'Ouest avec réalisme et honnêteté.

b) Provoquer la recherche de solutions pour corriger cet état de fait.

Si je suis convaincu d'avoir atteint mon premier objectif, par contre, j'ai été peiné de constater que personne au congrès n'était intéressé même à me demander quelles solutions je préconisais. Si vous vous souvenez, j'avais alors suggéré que des remèdes il y en avait, et que j'espérais que l'on en parle durant la période des questions. Malheureusement aucune des interventions n'a été dans ce sens.

3. Vous n'êtes pas d'accord quand je dis que l'école française pour demain c'est une utopie. J'accepte, Monsieur, que je n'ai pas le droit de me faire prophète. J'ai peut-être été trop catégorique, je l'admets.

4. Vous me reprochez d'affirmer que la vie française se détériorera à une allure plus accélérée dans les prochains dix ans. Je crois que vous m'avez mal compris. Je faisais cette affirmation en répondant aux questions que je venais de poser. En fait, je disais: "à moins que l'on améliore le système scolaire actuel, beaucoup plus que le font ou le feront les lois actuelles ou annoncées, la situation se détériorera.

Qu'il est difficile de communiquer clairement!

5. Vous me reprochez de dire qu'à chaque année le pourcentage d'élèves qui profitent des cours de français est à la baisse. C'est bien ce que mon texte dit. Je me souviens cependant avoir précisé que je n'étais pas en mesure d'affirmer que le même phénomène se produisait dans les autres provinces que le Manitoba. Je citais simplement une déclaration de M. Arthur Corriveau, Directeur des programmes de langues modernes au Ministère de l'instruction publique du Manitoba. (Le texte de cette conférence paraissait dans La Liberté et le Patriote du 10 avril 1968). Je m'excuse auprès des autres provinces de l'Ouest mais malheureusement c'est l[a] situation chez nous au Manitoba. Que les écrits sont dangereux

6. J'ai adressé à nos gouverne[-]ments des reproches assez sévè[-]res. Vous dites qu'ils peuven[t] nous aider grandement si tous en[-]semble nous y mettons la pression D'accord tout à fait.

Je regrette quelque peu d'avoi[r] attiré l'attention des délégués su[r] ce que nos gouvernements auraien[t] dû ou n'auraient pas dû faire. J'[ai] malheureusement fourni aux délé[-]gués une excuse propice pour no[s] faiblesses. En fait, j'ai distrai[t] l'attention. Je voulais simplemen[t] placer sur les épaules de la col[-]lectivité francophone la responsa[-]bilité de son épanouissement d[e] demain beaucoup plus que sur le[s] gouvernements.

Je vous remercie, Monsieur l[e] Rédacteur, de m'avoir fourni l'oc[-]casion de clarifier ce que j'aurai[s] dû dire clairement la premièr[e] fois: "La situation du frança[is] dans l'Ouest n'est pas rose, ma[is] tout n'est pas perdu. Prenon[s] nous-mêmes l'initiative de trou[-]ver une solution à nos problème[s] (L'animation sociale serait u[n] moyen de trouver la solution) Prouvons à nos gouvernements no[-]tre volonté de vivre".

Maurice Gauthier,
Président de l'Association d'Education des Canadiens fran[-]çais du Manitoba.

Effets d'un martyre remis en cadeaux

MIDLAND, Ontario - Les Pèr[es] jésuites ont fait cadeau au musé[e] Ste-Marie d'un livre sur l'enfe[r] d'une bulle papale et d'un plat [de] plomb trouvé dans la tombe d'u[n] martyre.

Ces cadeaux seront en mont[re] lorsque sera reconstruit cet[te] communauté où vivaient au 1[7e] siècle les premiers colons euro[-]péens de l'Ontario.

C'était alors le 319e annive[r-]saire de la destruction, par le[s] jésuites eux-mêmes, de la missio[n] Ste-Marie. En effet, les jésuite[s] ont mis le feu à leur mission [en] 1649, devant la menace iroquois[e] pour s'installer sur l'île des Chré[-]tiens dans la baie Georgienn[e]. Plus tard, ils retournèrent à Qué[-]bec.

Le livre intitulé Infermus Dem[-]natorum Carcer et Rogus Aetern[i-]tatis, a été publié en 1632. Tr[a-]duit littéralement, le titre sign[i-]fie "la prison de l'enfer et le f[eu] éternel sont le sort des damnés".

Il semble que le livre aur[ait] appartenu au RP.P. Paul Le Je[u-]ne, supérieur de la résidence d[es] jésuites à Québec au cours du 1[7e] siècle.

Le Franco-albertain
AUTREFOIS "LA SURVIVANCE" - (1928 - 1967)

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Le Franco-albertain est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $6.00 par an

Des millions pour les routes au Canada

OTTAWA - Certains chiffres viennent appuyer au Canada la réalisation du dicton des rues pavées d'or. Dans une brochure de 22 pages sur le financement de la voirie en 1967, l'Association canadienne pour les bonnes routes estime que les dépenses à tous les niveaux de gouvernement pour la voirie ont totalisé l'an dernier le montant record de $1,635,000,000.

Un an plus tôt, les dépenses étaient de quelque $1.6 milliard. Les statistiques de 1967 comprenaient à peu près $147,200,000 de l'argent fédéral, $1,120,000,000 des fonds provinciaux, et $368 millions des municipalités.

En 1945, les dépenses de voirie totalisaient environ $103,600,000.

La brochure de l'association, à reliure dorée, rapporte que les véhicules moteurs ont parcouru 69,100,000,000 de milles en 1967 en regard de 15,800,000,000 en 1946.

Il y avait au Canada 453,924 milles de routes et rues, dont 70,069 milles pavés et 231,567 milles recouverts de gravier et de pierre concassée. Les autoroutes et routes divisées à plusieurs voies des régions rurales totalisaient 1,926 milles l'an dernier.

Les dépenses nettes des niveaux provincial et municipal pour la voirie se sont accrues. La légère réduction au fédéral est le résultat des dépenses moindres pour la route transcanadienne et autres projets nationaux.

Autour d'Ottawa

La date fixée pour le parachèvement de la Transcanadienne est maintenant le 31 décembre 1970. La contribution fédérale maximum à ce projet est limitée à $825 millions; à la fin de l'année dernière, le gouvernement fédéral avait déjà versé de ce montant quelque $670 millions.

Autre poste fédéral de dépenses de voirie: la construction et l'entretien de grandes routes dans la région de la capitale nationale, projet qui coûtera environ $2.8 millions au cours du présent exercice budgétaire 1967-68.

Au niveau provincial, l'Ontario vient en tête pour les dépenses de voirie en 1967-68, avec des dépenses nettes totalisant $405,761,000. Le Québec vient en deuxième place avec des dépenses de $245,709,000.

Les autres provinces auront dépensé, au cours de l'exercice 1967-68: Terre-Neuve, $47,020,000; Ile-du-Prince-Edouard, $7.3 millions; Nouvelle-Ecosse, $43,970,000; Nouveau-Brunswick, $43,148,000; Manitoba, $40,675,000; Saskatchewan, $77,050,000; Alberta, $94,594,000; Colombie-Britannique, $112 millions; Yukon et Territoires du Nord-Ouest, $2 millions.

reflexions



par le Père EMILE LEGAULT c.s.c.

Cabotinage de l'incroyance

Nous en sommes là, provisoirement: il y a, maintenant, les cabotins de l'incroyance. Je parle de ces gens qui plastronnent, en proclamant leur refus de Dieu, et plus particulièrement du Christ, comme une émancipation valorisante. Autant je respecte et j'admire les patients halètements de celui qui cherche, dans le noir, en tâtonnant, autant je me sens mal à l'aise et vaguement agressif devant celui qui s'en va, le nez dans le vent, satisfait de ses caduques autonomies. Comme un débile mental qui lèverait le nez, c'est le cas de le dire, sur les passionnés de la recherche.

Il faut en parler, parce que le danger n'est pas illusoire d'un complexe d'infériorité filtrant chez certains croyants. Ou d'une tendance à taire sa foi par peur du ridicule. C'est vrai qu'on doit demeurer humble et sans forfanterie dans la mesure même où l'on accepte la transcendance de Dieu; mais l'humilité n'est pas une diminution de soi. Je l'écris comme je le pense: celui qui croit au Christ possède mieux que quiconque le sens de l'homme; mieux que quiconque, il sait le secret d'une évolution de l'homme, jusqu'à ses plénières dimensions. Sans la foi, l'homme n'est qu'un animal pensant qui ne va jamais au bout de lui-même, il peut être fort, intelligent, cultivé, génial même, s'il dit "non" à la foi, il se floue lui-même en se réduisant délibérément à n'être qu'un homme, fermé à des perspectives royales.

J'ai trouvé de Bergson, devenu chrétien, un mot qui me séduit. Il parle, quelque part, de "l'humilité de Dieu". Le mot m'a étonné parce que je n'avais, sans doute, pas entendu la parole du Christ: "Chargez-vous de mon joug et mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de coeur." C'est vrai que le Christ de Dieu est humble. Nous savons qu'Il est le commencement et la fin de tout, mais Il subordonne sa toute-puissance à un amour qui le fait "faible", parce qu'Il accepte d'être à la merci de l'homme. De l'homme qui possède cette capacité, à l'occasion monstrueuse, de balayer le Christ d'un revers de sa conscience.

Mais si le Christ est une humilité qui sollicite de l'aimer, sans jamais contraindre, on comprend qu'il faut à l'homme pour accepter le Christ une humilité taillée dans le même tissu, celui de l'amour. Non pas seulement le Christ, admirable pédagogue; non pas seulement le Christ professeur de civisme et promoteur d'une incomparable civilisation... mais, d'abord et avant tout le Christ qui devenant homme, un homme authentique de chair et de sang, a rendu l'homme "capable de Dieu".

Personnellement, je n'accepte pas que ma vie humaine ne soit qu'une aventure caduque, terminée à la tombe: un lopin sous-terrain, de six pieds par trois. Je n'accepte pas que John F. Kennedy n'ait été qu'un météore humain dont les aspirations se seraient repliées sous le couvercle d'un cercueil maculé de sang. Je n'accepte pas que Martin Luther King, un autre grand, n'ait été qu'un mort en sursis qui a vu venir sa fin brutale, comme l'épilogue d'une aventure sans lendemain. Et je n'accepte pas que tous ces enfants qui meurent sous la corrosion du napalm ne soient, à tout prendre, qu'un engrais fétide pour plantes exotiques.

Le Christ, l'humble Christ à l'affût, au croisement de toutes les routes humaines, n'a pas hésité à proclamer cette parole lourde de la fierté de Dieu: "Je suis la Voie, la Vérité et la Vie... Celui qui croit en moi ne mourra pas."

Quand on prend au sérieux cette affirmation du Christ, quand on s'en nourrit comme d'une espérance têtue, comment pourrait-on se laisser envahir par un complexe d'infériorité? Comment baisser la tête, comme si l'on était surpris en flagrant délit de sottise, devant celui qui se donne les gants d'un surhomme évolué, parce qu'il n'a plus la "faiblesse" (?) de croire?

Il ne s'agit pas de jouer les matamores, bien sûr: on ne s'enorgueillit pas d'un don royal qu'on a reçu, parfois au bout d'un long cheminement. Mais on n'est pas davantage justifié de cacher son drapeau, comme on ferait d'une guenille périmée. La foi est bonne à vivre et personne ne doit rougir de s'entêter dans l'espérance, sans laquelle la vie, même reluisante, se réduit à une absurdité. Le croyant doit apparaître, de plus en plus, comme l'homme des ambitions illimitées: il n'est pas un laissé pour compte d'un siècle, sollicité par l'orgueil prométhéen. A l'humilité de Dieu doit correspondre l'humilité de l'homme: mais c'est une humilité prégnante de Dieu, si l'on peut dire.

La Presse, 22-6-68

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 8h.00 — 9h.30 — 11h.00

SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

Rome a pris une décision attendue par des milliers de religieuses

WASHINGTON - Une commission pontificale a décidé la division en deux groupes d'une communauté religieuse dont une partie des membres désirait suivre les directives du concile de Vatican II, et l'autre, s'en tenir au statu quo.

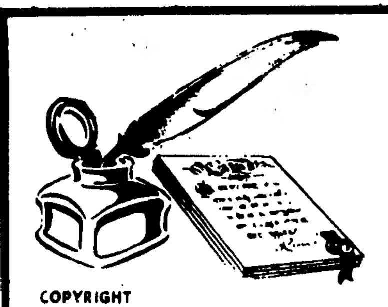
Cette décision - qu'attendaient des milliers de religieuses dans le monde - met fin à une dispute entre le cardinal James Francis McIntyre et les Soeurs du Coeur-Immaculée-de-Marie, dans le diocèse de Los Angeles. On envisageait cette question comme un test qui permettrait de connaître les vues du Vatican touchant le renforcement de l'autonomie des nonnes dans la conduite de leurs propres affaires.

Le décret de la commission, que présidait l'archevêque de Denver, M. James V. Casey, ne fait aucune mention du cardinal McIntyre dans cette affaire et soutient que les difficultés proviennent de la présence de religieuses en faveur et contre le renouveau au sein de la communauté. Le décret laisse aux membres de l'ordre toute liberté de faire partie de l'un ou l'autre groupe.

La communauté compte 600 religieuses. La supérieure de l'ordre Soeur Anita Caspary, demeure à la tête du groupe progressiste et demande "un laps de temps convenable" en vue d'expérimenter la nouvelle formule avant d'en venir à une décision finale.

Le Chapelet à CHFA

27- Famille Ferdinand Lévesque, Falher.
28- Les employés de l'Hôpital Sacré-Coeur, McLennan.
29- Les Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

Droit de propriété

De quelle protection jouit une personne qui a vendu et livré des biens-meubles sans en recevoir le plein paiement?

Notre droit ne reconnaît pas de nantissement ou de droit de recours au vendeur qui n'a pas reçu le fruit de sa vente avant de se départir de l'objet vendu. Il ne peut donc pas, sans autre formalité, "saisir" l'objet en question. Convenons qu'au premier abord, cette loi peut sembler dure. Mais il ne faut pas oublier que la personne qui a en sa possession des biens-meubles peut s'en servir et même s'en départir. Une troisième personne traitant avec celle-ci a donc le droit de présumer qu'elle en est le propriétaire, à moins que le premier vendeur n'ait pris les précautions voulues pour obtenir un nantissement. Dans le cas d'une faillite, par exemple, l'acheteur qui a entre les mains des propriétés-meubles doit pouvoir les remettre au fiduciaire pour l'avantage des créanciers.

Il est très facile au vendeur de s'assurer une bonne protection; il n'a qu'à vendre sous contrat ou par hypothèque. Nous traiterons de ces questions au cours d'un prochain article.

Tant que le vendeur retient les biens en sa possession, il n'y a pas de problèmes. Il n'est aucunement tenu de les livrer à l'acheteur avant d'en avoir obtenu paiement complet. Imaginons, à titre d'exemple, qu'il s'agisse de la vente d'un objet lourd ou de grosses dimensions comme une pelle mécanique. L'acheteur doit habituellement prendre les mesures nécessaires pour faire transporter l'objet en question, mais le vendeur n'est nullement tenu de le laisser partir avant d'en avoir reçu paiement complet. Il est cependant une situation où le vendeur garde son droit de recours, même quand il se départit de la possession du bien; c'est quand il confie l'objet à une agence de transport. Imaginons qu'il s'agisse de la vente d'un gros tracteur qu'il faut expédier de Vancouver à Edmonton. Après l'expédition, le vendeur apprend que l'acheteur est en faillite. Il peut alors intercepter le bien, disons à Banff, et en reprendre la possession. Mais si l'acheteur est le premier à s'assurer la possession de ces biens-meubles, ils sont à lui et le vendeur ne deviendra qu'un simple créancier. La morale de l'histoire... c'est de ne pas livrer ses biens avant d'en recevoir le prix ou de s'assurer une garantie légale qui donne droit de recours.

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 28 juin
M. Lucien Ayotte, Edmonton
M. Fernand Belzil, St-Paul

SAMEDI, 29 juin
M. Paul Lorieau, Edmonton
M. Joseph O'Driscoll, St-Paul
M. Roland Roy, Edmonton
Sr Antoinette Boissonnault, f.j., Californie

DIMANCHE, 30 juin
R.P. Hector Ferland, o.m.i., Edmonton

LUNDI, 1er juillet
Sr Albertine Bureau, s.c.e., Zenon Park
M. Honoré Maisonneuve, Donnelly
Me Richard Marceau, Peace River
M. Charles Paradis, Girouxville

MARDI, 2 juillet
M. Raymond Lepage, Marie-Reine

MERCREDI, 3 juillet
M. Jean-Marie Bergeron, St-Isidore
M. Lévis Cloutier, Donnelly
M. Fernando Poulin, St-Edouard
M. Victor Ringuette, Bonnyville
M. Guy Roy, Falher

JEUDI, 4 juillet
Dr Bernard Brosseau, Bonnyville
M. Paul Huot, Edmonton
M. Paul Pilon, Edmonton
R. P. Joffre Pomerleau, o.m.i., Edmonton

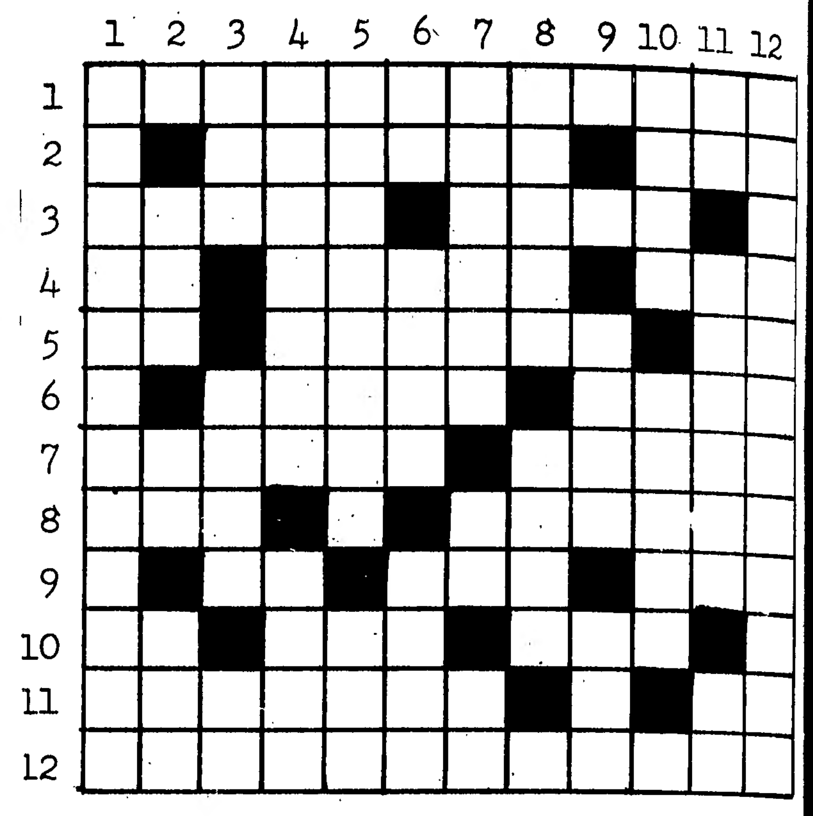
Le saviez-vous?

Le Transsibérien-Express, dans son trajet de 5,800 milles entre Moscou et Vladivostock, couvre une distance plus grande que celle qui sépare Montréal de Hawaii. Sélection du Reader's Digest raconte les impressions d'un voyageur qui a passé sept jours et six nuits sur la voie ferrée la plus longue du monde.

*****

Des installations propres et modernes permettent maintenant aux grandes agglomérations de brûler leurs déchets pour produire de l'électricité et chauffer des immeubles, tout en diminuant la pollution des eaux et de l'atmosphère. On signale plusieurs initiatives de ce genre en Europe et en Amérique, notamment à Montréal où un incinérateur municipal entièrement automatique est actuellement en construction au coût de $15 millions.

Les Mots croisés du *franco-albertain*



HORIZONTAL
1 - Portrait d'un artiste par lui-même.
2 - Porter du bas en haut * Nouveau.
3 - Ville de Suisse (Soleure) * Route, chemin par où l'on va d'un endroit à un autre.
4 - Adj. poss. * Terme de civilité quand on se quitte * Aqui l'on peut se fier.
5 - Charpente du corps * Maisons, chambres * Note de musique.
6 - Doublure du voile des religieuses * Pop. moineau.
7 - Poissons voisins de la sardine * Du verbe sonner.
8 - Poil des paupières * Grand pont établi au-dessus d'une vallée.
9 - Pron. pers. * Refuse d'avouer * Point cardinal.
10 - Term. d'inf. * Petite prairie * Adj. poss.
11 - Instruments tranchants dont on se sert pour couper la barbe * Fleuve d'Italie.
12 - Contentement, plaisir.

VERTICAL
1 - Bactéries nitrifiantes du sol.
2 - Fatigué, usé * Mesure itinéraire chinoise * Double coup de baguette.
3 - Récipient en terre réfractaire * Délit commis par celui qui prend indûment la chose d'autrui * Saint.
4 - Sels ou esters de l'acide oléique * Cor poussé au sommet de la tête du cerf.
5 - Corps soumis à l'action de la pesanteur, et suspendu à un point fixe, pl. * Thymus du veau.
6 - Sesuivant dans ove * Colères * Organe ayant la forme d'un cordon blanchâtre.
7 - Du verbe rêver * Six, en chiffres romains * Adj. poss.
8 - Percé un trou dans * Adj. poss.
9 - Soap, lettres mélangées * Camp, armée.
10 - Animal têtu, pl. * Nom donné, de 1877 à 1947 à l'ensemble des possessions britanniques de l'Inde.
11 - Id est * La septième des planètes du système solaire * Fleuve d'Italie.
12 - Action de torréfier.

solution à la page 11

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril
Ne concluez rien au premier abord. Ne vous fiez pas aux apparences. Un complot tramé contre vous, pourrait réussir si vous manquez de prudence.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Soyez réservé dans vos rencontres avec les personnes du sexe opposé. Vous pouvez frustrer l'une d'elles. Ne soyez pas aussi confiant de votre puissance.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin
Semaine favorable pour les voyages, les entrevues et les discussions amicales. On vous trouve sympathique et vous rendez la pareille. Le côté financier est chancelant.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
Les après-midi ne vous sont pas favorables. Ne forcez rien sur le plan sentimental.

LION du 23 juillet au 23 août
Bonne semaine sur le plan des affaires. Soyez raisonnable dans vos projets personnels. Ne demandez pas trop de la vie.

VIERGE du 24 août au 22 sept.
Vous avez avantage à vous occuper intensément de vos proches. Ne refoulez pas leurs sentiments. On vous demande beaucoup en société.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
Semaine très épuisante. Evitez les obstinations et les travaux intellectuels. Vous êtes trop émotif avec votre ami de coeur ou votre conjoint.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
Une semaine très agitée. Vous êtes très irritable au lever. Attention à vos sautes d'humeur. Elles n'arrangeront rien. Une maladie vous menace, mais rien de grave.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Evitez les décisions impulsives. Distrayez-vous avec des amis, le soir. Evitez le surmenage et les obstinations.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
Une semaine bien remplie. Un projet semble vouloir se réaliser. Les après-midi seront propices à l'amour. On vous manque de fidélité.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
Allez-y tout doucement. Ne pressez rien sur le plan des affaires. Trop d'énervement peut tout gâcher.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars
Vous êtes populaire avec les personnes de l'autre sexe. Le côté sentimental vous sourit. Les soirées seront tristes.



C'est l'été, et les pâturages sont vastes et tendres... si vous êtes vache, évidemment! Dans quelques mois, après avoir bien mangé, ces magnifiques bêtes constitueront le pl principal d'innombrables menus au pays et à l'étranger en même temps qu'elles aideront au relèvement de notre économie!

Départ pour les Missions

Le Père Antoine-Marie Bugeaud o.m.i., partira pour le Cameroun (en Afrique) à la fin de juin.

Né à Falher, le 25 octobre 1923, le Père Bugeaud fit ses études primaires à l'Ecole Routhier, à Falher, et son cours secondaire au Collège St-Jean, à Edmonton.

Il entra chez les Oblats le 10 août 1944. Il fit son noviciat à St-Laurent, Manitoba, et son scolasticat à Lebret, Sask.

Il fut ordonné prêtre le 25 juin 1950 à Falher par Mgr Routhier.

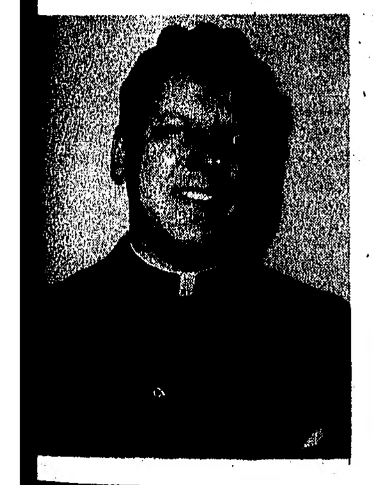
Lors de l'ouverture du Collège Notre-Dame de la Paix en 1951, on compta le Père Bugeaud parmi la première équipe de Pères qui collabora à mettre sur pied cette maison d'éducation pour la région de Rivière-la-Paix.

Il fut professeur à l'Ecole Routhier pendant 17 ans. Comme qualifications professionnelles, le Père Bugeaud a son baccalauréat ès arts de l'Université d'Ottawa, son baccalauréat en éducation de l'Université d'Edmonton et sa maîtrise en éducation de l'Université de Washington.

Comme capitaine d'aviation, il a 12 ans de service militaire.

Le Père Bugeaud collabora beaucoup dans les différents mouvements d'apostolat et les associations patriotiques.

C'est ainsi qu'il fut aumônier diocésain de la J.E.M. pendant plusieurs années, fonda l'Association des Lacordaires dans notre région. Il s'occupa des mouvements de jeunes tels que La Relève, l'A.C.F.A. junior, etc... Il fut secrétaire régional de l'A.C.F.A. pendant plus de dix ans, président régional de l'A.E.B.A. 2 ans, il fut aussi secrétaire de la Chambre de Commerce de Falher.



Le Collège Notre-Dame de la Paix et la région remercient le Père Bugeaud pour les nombreux services qu'il a rendus par les différents ministères qu'il a exercés et par sa participation aux différents mouvements et associations. La disponibilité du Père Bugeaud restera légendaire.

Nous comptons encore le Père Bugeaud parmi les nôtres et nous lui souhaitons fructueux apostolat dans son nouveau ministère.

Incidemment, toute personne qui serait intéressée à communiquer avec le Père Bugeaud alors qu'il sera rendu en mission est priée de lui faire tenir sa correspondance à l'adresse suivante:

Collège de Mazenod,
C.P. 14,
N'Gaoundéré, Cameroun,
Afrique.

ST-JOACHIM

Samedi dernier, Mlle Simone Lavallée fille de M. et Mme Maurice Lavallée unissait sa destinée à M. Murray Gifford, fils de M. et Mme W.C. Gifford.

Agissait comme Dame d'honneur, Mme Collette Allard et comme Filles d'honneur, Mlles Rita Patenaude et Benita Leanza. Elles étaient accompagnées de MM. Gilbert Lavallée, Gordon Gifford et John Humphrey.

Mme Thérèse Peterson interpréta trois beaux chants au cours de la cérémonie qui était présidée par le R.P. Morin. Un grand nombre de parents et amis se joignirent ensuite à l'heureux couple au cours de la réception qui eut lieu au Royal Glenora. Nos meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Gifford.

*****

C'est aujourd'hui qu'avait lieu le dernier rendez-vous de nos joueurs de cartes du Club Lajoie. Les activités reprendront à l'automne.

*****

Nous aurons notre prochain Bingo dimanche prochain. Il est certain que la cagnotte de $100. sera alors gagnée puisque l'on tirera des numéros au hasard jusqu'à ce qu'un gagnant sorte des rangs... A ne pas oublier, donc, Bingo au Centre St-Joachim dimanche prochain à 8h. p.m. Au plaisir de vous y voir...

VIMY

Récemment de passage à Vimy: M. L. Carbonneau et Mme Amédée Marcoux de Ste-Marguerite, P. Qué ainsi que M. Irénée Carbonneau de Stanstead, tous chez M. et Mme Alphonse Bilodeau, M. et Mme Benoit Gagné, M. Amédée Gagné ainsi que d'autres parents.

M. et Mme Alphonse Gagné de St-Paul qui rendaient visite à leurs parents.

M. et Mme André Lemieux qui se rendaient chez M. et Mme Clément Provençal.

*****

Etaient pour leur part partis en voyage, M. et Mme Léon Huot et leur fils Hector de même que M. et Mme Roger Sabourin et M. et Mme Billy Dubois.

*****

Mlle Yvonne Gagné travaille maintenant à Edmonton, à l'emploi d'une grande chaîne de restaurants.

Valleyview

Le 2 juin dernier, nous avons eu une petite célébration pour marquer la fin des cours de français donnés à l'école St-Etienne depuis février dernier, sous le patronage du Club Français. Plusieurs parents étaient venus se joindre à leurs enfants pour un souper à la bonne franquette chez les Soeurs de Notre-Dame-de-la-Croix.

Tous se rendirent ensuite à l'école pour un récital de chansons, poèmes et mimes exécutés par les élèves qui avaient suivi les cours le samedi matin. Il y avait environ 60 participants, dont la moitié issus de foyers de langue anglaise. Ils avaient été répartis en quatre goupes: les commençants, deux groupes sous la direction de Mmes W. Popp et A. Gamache, les intermédiaires, dirigés par Soeur Marie-Claire et les plus grands sous la tutelle de Mme Laventure.

M. Marcel Pollard, président du Club Français, fit l'ouverture officielle du concert et Mme Popp agissait comme maître de cérémonies. Les numéros présentés furent nombreux et variés. Mme McNaughton accompagna plusieurs morceaux à l'accordéon. Au nombre des présentations qui nous ont le plus frappé, mentionnons: O Canada, Alouette, Savez-vous planter des choux, Quand le soleil dit bonjour aux montagnes. Du côté des mimes: Les canards et Co-co-rico et parmi les saynètes présentées: Ma montre, Au clair de la Lune, Le petit cordonnier et Bonsoir mes amis.

Les élèves ont fait preuve de beaucoup de talent et d'habileté à apprendre le français oral. Ce concert de fin d'année fut un véritable succès et nous avons l'espoir de continuer ces classes l'automne prochain et, éventuellement, d'avoir l'enseignement français à même le curriculum scolaire de l'école séparée.

A la toute fin de la soirée, quelques films français furent présentés et fort appréciés de l'auditoire.

PICARDVILLE

Mme R. Breault est maintenant sortie de l'hôpital et sera en mesure de reprendre l'enseignement en septembre prochain. C'est Mlle Paulette St-Louis qui l'avait remplacée durant son absence; cette dernière enseignera à Winnipeg au cours de l'année prochaine.

*****

Samedi dernier fut célébré le mariage de M. André St-Louis de notre paroisse à Mlle Hélène Laframboise de Legal. Samedi prochain, ce sera au tour de M. Laurent Frigon d'épouser Mlle Madge Corbett de Westlock. Ces deux jeunes couples demeureront dans la paroisse. Félicitations et meilleurs voeux.

Samedi dernier également fut célébré le mariage de Mlle Pauline French à M. Richard Guddy de Drumheller où ils résideront dorénavant.

*****

On est présentement à former une maternelle sous la direction de M. McCulley de Westlock et Mme N. St-Louis. L'on espère ainsi réunir une quinzaine d'enfants de 4 à 6 ans.

(suite à la page 16)

CALGARY

Sont présentement de passage parmi nous: M. et Mme Léon Plotkins qui demeurent à Monaco depuis octobre dernier. Et malgré le climat plus favorable et le rythme de vie trépidant de la Côte d'Azur, Mme Plotkins se dit bien heureuse d'être revenue en visite chez ses quatre enfants.

L'on sait qu'à compter de leur arrivée en Alberta en 1928, M. et Mme Plotkins avaient travaillé assidûment pour la cause française à Calgary et la paroisse Ste-Famille. C'est M. Plotkins qui a établi la compagnie de construction Mastercraft qui est maintenant passée aux mains de son fils Robert. Ils comptent quitter le Canada encore en octobre prochain pour retourner à Monaco.

*****

La soirée organisée par notre Société St-Jean-Baptiste le 14 juin dernier au Westgate Motor Hotel a été couronnée d'un succès sans pareil. M. Gabriel Dufault, gérant de la Caisse Populaire Ste-Famille, agissait comme Maître de cérémonies. Après le banquet il y eut l'assemblée annuelle avec

(suite à la page 16)



L'AMICALE SAINT-JEAN SE DONNE UN NOUVEAU PRESIDENT

Le 15 juin dernier, lors d'un dîner qui réunissait une vingtaine de membres de l'Amicale, un nouvel Exécutif a été élu pour remplacer ceux qui avaient terminé leur mandat. Sur la photo, on remarque M. Léonard Rousseau, président sortant, serrant la main de son successeur, M. Albert LaFrance.

Les autres membres de l'Exécutif sont: M. Marcel Lavallée, vice-président, Mme A. LaFrance, secrétaire, M. Raymond Laforce, trésorier, Mme Denise Hébert et M. Blair Doré, conseillers.

La Coopérative de vacances:

une formule moderne et du XXe siècle?

N.D.L.R. - A la toute veille du congrès du Conseil canadien de la coopération en Alberta, nous avons pensé qu'il serait intéressant pour nos lecteurs de lire cet intéressant article paru le 1er juin dernier dans "ENSEMBLE", l'organe officiel du Conseil de la Coopération du Québec. Il est plus probable que le sujet des Coopératives de vacances est un sujet qui sera traité lors de ce congrès.

Nos lecteurs ont sans doute remarqué dans le dernier numéro d'ENSEMBLE! qu'un des projets du Conseil de la Coopération est d'élaborer avec la Confédération des Loisirs du Québec et le Service des coopératives du secrétariat de la province un projet de coopérative de vacances. Cette idée ne vient pas trop tôt; je dirais même qu'il est urgent de se pencher sur ce sujet pour trouver les moyens d'employer la formule coopérative dans le domaine des loisirs et des vacances. Quelles seront les conclusions de cette étude? Nous devrons attendre quelques temps avant de les connaître, mais il faut espérer des résultats tangibles.

Au moment où s'accroît le secteur tertiaire des sociétés industrialisées et urbaines comme la nôtre et au moment où les loisirs de toutes sortes prennent de plus en plus d'importance, la volonté de relever les défis du jour nous oblige à étudier les possibilités d'appliquer le coopératisme dans ces nouvelles sphères d'activités.

Il ne se passe pas une semaine sans que l'on parle de civilisation des loisirs. Les coopérateurs qui sont à la recherche de la coopérative moderne et adaptée aux besoins des pays développés ne devraient pas négliger d'envisager l'implantation de coopératives de vacances et de loisirs.

Nous serions étonnés - j'en suis persuadé même si les statistiques n'existent pas - si nous connaissions la somme d'argent qui, chaque année au Québec, est affectée aux loisirs, aux vacances, aux voyages touristiques. De là à réaliser la nécessité de grouper les gens au sein de coopératives de loisirs ou de vacances, il n'y a qu'un pas.

Sans prétendre deviner l'avenir, je crois que la formule coopérative peut apporter quelque chose de positif dans ce secteur. D'abord, parce qu'elle le fait dans d'autres pays; si c'est possible ailleurs, pourquoi ne le serait-ce pas ici? Ensuite, parce que les loisirs généralisés constituent un domaine relativement nouveau et ouvert; la concurrence n'y est pas encore difficile au point de décourager toute initiative louable; le marché est vaste et en pleine expansion; le gouvernement va même y exercer une certaine protection pour bannir, autant que possible, l'exploitation indue des gens. Enfin, parce que ce domaine est encore une terre en friche où il est possible de réaliser des projets valables.

Le mouvement coopératif se préoccupe des problèmes de la consommation. Les loisirs et les vacances constituent, comme la nourriture et les articles ménagers, des biens de consommation.

Il est difficile d'avoir une image globale de la consommation de loisirs de toutes sortes au Québec. Il n'existe pas encore de statistiques pouvant donner une juste idée des goûts et de leur évolution, des sommes d'argent dépensées pour la détente. On ne sait pas non plus comment les diverses catégories sociales dépensent leur argent pendant les temps libres. Que sait-on, par exemple, de l'effet de l'augmentation du revenu familial sur les loisirs? S'adonne-t-on à des activités différentes ou plus dispendieuses selon le revenu que l'on retire de son travail? La fréquence des voyages suit-elle l'augmentation des salaires?

Comme le niveau des revenus s'élève d'année en année, il me semble qu'il faut prévoir l'évolution des dépenses au chapitre des loisirs; car les activités des coopératives de vacances ne devront pas être immuables, mais suivre les goûts. Il faudra envisager de nouvelles activités, comme les voyages à l'étranger.

Est-il prématuré de parler ainsi? Non pas, puisque dans certains pays des coopératives organisent des voyages. Si l'industrie touristique est payante, pourquoi la coopération ne s'y intéresserait-elle pas?

LES VACANCES COUTENT CHER

Malgré la généralisation des périodes de vacances annuelles et l'extension des semaines de congé, pour bien des gens les vacances coûtent cher. Plusieurs n'ont pour tout partage que le pavé pendant ce temps: petites employées de magasin, fonctionnaires des classes inférieures, travailleurs non couverts par la loi du salaire minimum.

Pour eux, s'éloigner de la poussière des villes quelques jours par année est un projet irréalisable. Il y a là tout un groupe de personnes que la coopération pourrait aider.

Les effets de la coopérative ne s'arrêteraient pas là. Grâce à elle, plusieurs régions rurales sous-développées pourraient recevoir des coopérateurs, ce qui augmenterait le niveau des revenus dans ces endroits.

Nos lacs, nos rivières, les rives du Saint-Laurent sont presque fermés aux classes travailleuses des villes. Tant d'eau et de forêts pour si peu de personnes! Situation intenable que seule l'acceptation du statu quo par les masses empêche de changer.

Faudra-t-il encore là demander au gouvernement de tout faire? Si l'on tient compte de la nécessité de développer la société, il ne faut pas être grand clerc pour découvrir que les loisirs passeront, comme il se doit d'ailleurs, au second plan. La réforme scolaire, les progrès de l'économie sont autrement plus importants.

Mais la coopérative, c'est-à-dire l'ensemble de l'effort de plusieurs citoyens, pourrait suppléer à une action gouvernementale qui ne peut faire tout et bien dans tous les secteurs à la fois.

PUBLICATIONS

A la fin de cet article, nous aimerions faire savoir qu'aux Etats-Unis le Service des coopératives agricoles du Secrétariat d'Etat à l'Agriculture a lancé au moins deux publications sur les coopératives de vacances ou de loisirs: "The Cooperative Approach To Outdoor Recreation" et "Outdoor Recreation - A New Potential To Cooperation". Il existe sûrement sur ce sujet, en Europe, des renseignements que nous pourrions avantageusement utiliser.

Jean MARTEL
ENSEMBLE, 1-6-68

Au recensement de 1966: 4,526,266 familles au Canada

OTTAWA - Le Bureau fédéral de la statistique signale que le recensement de 1966 a dénombré 4,526,266 familles au Canada, soit 9.1 p.c. de plus qu'en 1961. Mais le nombre moyen de personnes formant la famille est demeuré sensiblement le même, soit 3.9.

En 1961, le nombre de familles canadiennes avait augmenté de 11.7 p.c. par rapport au recensement de 1956.

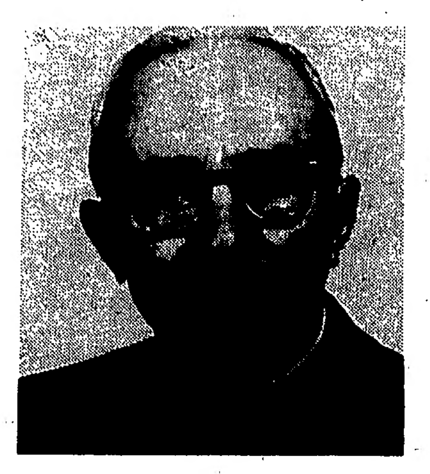
D'après le recensement de 1966, les dimensions de la famille avaient augmenté et atteint en Ontario 3.7 personnes, dans le Manitoba 3.8 personnes, dans la Saskatchewan et en Alberta 3.9, et dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, 4.5 personnes.

Il n'y a pas eu de changement à l'Ile du Prince-Edouard 4.2 personnes; en Nouvelle-Ecosse 4 personnes; au Nouveau-Brunswick 4.3; au Québec 4.2; et en Colombie-Britannique 3.6. La moyenne par famille a baissé à Terre-Neuve de 4.7 à 4.6.

Aux fins du recensement, une famille se compose d'un mari et d'une femme qui n'ont pas d'enfants ou en ont qui ne sont pas mariés, ou un parent avec un ou plusieurs enfants non-mariés, vivant sous un même toit. Une fois qu'un enfant se marie, il cesse d'être compté dans la famille, pour les besoins du recensement, même s'il continue de vivre avec ses parents.

Plus de 90% de tout le travail de la Croix-Rouge canadienne est accompli par des volontaires.

Jubilé de Diamant du R.P. Jules Bidault, o.m.i.



Le 18 juin dernier, au milieu d'un grand nombre de confrères Oblats réunis à la Maison de retraites de Saint-Albert, le Père Jules Bidault, o.m.i., célébrait dans la joie le soixantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

A l'occasion d'une messe concélébrée qui réunissait une trentaine d'Oblats autour du Jubilaire et Mgr Jordan, le Père Thibault brossa un tableau rapide de la vie du Père Bidault, et fit ressortir les points saillants de son caractère: enthousiasme pour sa vocation sacerdotale et oblate. Le Père Bidault, fit remarquer le prédicateur, a toujours trouvé sa joie dans le service de Dieu et de son peuple. Il souligna aussi sa facilité d'accueil, caractéristique, dit-il, d'un homme qui a atteint sa pleine maturité. La compassion à la souffrance d'autrui, une qualité rare, est un autre trait du Père Bidault. Le Père Thibault souligna aussi son esprit d'entreprise. A lui seul, par exemple, le Père Bidault aurait construit 19 églises.

Lors du banquet qui suivit à la Maison des retraites, le Père G.-M. Latour, provincial, exprima au Père Bidault la reconnaissance des Oblats et de la population de l'Alberta pour le travail qu'il avait accompli pendant 60 ans et qu'il continue d'ailleurs d'accomplir puisqu'il fait toujours du ministère auprès des retraitants de l'Etoile du Nord. Il fit aussi lecture d'une lettre de félicitations et de bons souhaits en provenance du Supérieur Général des Oblats à Rome.

Pour sa part, Mgr Jordan rappela que le Père Bidault est le premier prêtre qu'il ait connu en terre canadienne. C'est à Taber qu'il avait d'abord rencontré le jeune curé Bidault et qu'il avait appris de lui à servir la messe. Mgr Jordan avait alors 11 ans. A cette époque, rappela l'archevêque, le Père Bidault desservait vingt postes tous les mois. Sa vie sacerdotale, expliqua-t-il, est une inspiration pour tous. Continuant alors en anglais, il dit qu'il souhaiterait prendre avec lui le Père Bidault, lui faire visiter tous les "High Schools" et les séminaires et lancer à tous les élèves: "Here is a priest who has no identity crisis"...!

Avec la vigueur qu'on lui connaît, malgré son âge avancé, le Père Bidault prit la parole pour rendre grâce au ciel du bonheur qu'il a goûté pendant sa vie. "J'ai toujours aimé le sacerdoce", dit-il. Il rappela alors l'influence qu'exerça sur lui, indirectement, Mgr Grandin, et l'affection qu'il nourrissait toujours pour le saint évêque originaire du Mans (France), patrie même du Père Bidault. Le Jubilaire raconta la naissance de sa vocation, les péripéties de ses étapes vers le sacerdoce, et les étapes nombreuses de sa course sacerdotale. Lethbridge, Medicine Hat, Swift Current, St-Albert, Rivière-la-Paix, Delmas, Lac La Biche, Saint-Paul, Meadow Lake, St-Joachim sont autant d'endroits où le Père Bidault a passé en faisant le bien et où il a laissé un souvenir impérissable, comme en témoignent les nombreux messages reçus à l'occasion de ce Jubilé de Diamant. Faisant allusion à la mission de St-Albert où il est revenu pour la troisième fois, il exprima le désir que ce soit la dernière. "Je ne serai pas toujours jeune comme aujourd'hui", expliqua-t-il...!

De fait, le Père Bidault est né en 1884, il a fait profession perpétuelle chez les Oblats en 1905, et a été ordonné prêtre en 1908.

Le FRANCO-ALBERTAIN s'unit aux nombreux amis du Père Bidault pour le féliciter et lui redire le souhait traditionnel: "Ad multos et faustissimos annos".

Le "conseil des ministres" permettra à la Curie de prendre conscience d'elle-même

CITE DU VATICAN - Renforcer la cohésion entre les différents dicastères du Vatican pour mieux servir l'Eglise: C'est en ces termes que Paul VI a salué le premier "conseil des ministres" du Vatican, réalisant la constitution sur la réforme de la Curie promulguée le 15 août 1967.

"Ce qu'il y a de nouveau dans cette réunion, a souligné notamment Paul VI, s'adressant aux 17 cardinaux, c'est la rencontre des responsables des principaux organismes de la Curie romaine. Nous avons ainsi une confluence des divers dicastères en une rencontre unique qui, à elle seule, prouve et renforce leur cohésion et, tout en respectant les différentes compétences, tend à établir une plus grande cohérence dans l'orientation générale de la Curie elle-même, à empêcher des divergences dans l'orientation du gouvernement ecclésiastique, à établir des rapports plus logiques et plus fréquents entre les différents organismes dont se compose le Saint-Siège, et, par conséquent, à le rendre plus apte à mieux servir les besoins de l'Eglise.

"Les buts immédiats et évidents de réunions de ce genre sont l'étude commune des questions fondamentales, la confrontation des différentes expériences, la solution d'éventuelles questions touchant des matières intéressant plusieurs dicastères, un engagement à collaborer de façon plus étroite et solidaire. Nous voulons espérer que cette première réunion aura une suite féconde et heureuse".

Voeux du Pape

Le Pape estime que le "conseil permettrait d'exercer l'administration de l'Eglise dans une esprit de mission spirituelle".

"La Curie romaine prendra une connaissance plus exacte d'elle-même et des questions qu'elle est appelée à résoudre avec cet esprit animateur qui élève le travail bureaucratique et l'administration purement juridique des choses au niveau d'une attention plus claire, intelligente et fidèle pour la mission spirituelle et pastorale."

Paul VI a enfin exprimé sa confiance aux cardinaux pour le dévouement avec lequel ceux-ci se consacrent à leur service, et a formulé le voeu que de nombreuses réunions suivent ce premier "conseil des ministres".

Parmi les 17 cardinaux figuraient notamment, outre le cardinal, secrétaire d'Etat Amleto Cicognangni, le cardinal Jean Villot, préfet de la Congrégation pour le clergé, le cardinal Gabriel Garrone, préfet de la Congrégation pour l'enseignement catholique, le cardinal Maximilien de Furstenberg, préfet de la Congrégation pour l'Eglise orientale, et le cardinal Franjo Speer, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Mgr Giovanni Benelli, substitut de la secrétairerie d'Etat, et Mgr Agostino Casaroli, secrétaire du concilium pour les affaires publiques de l'Eglise, étaient présents. Le chef du bureau pour les rapports entre les dicastères, Mgr Giuseppe de Marchi, a rempli les fonctions se secrétaire.

Rions

Jean pleure en regardant sa maman écosser des petits pois:

-Qu'as-tu, mon chéri?

-Moi aussi, je veux déboutonner des petits pois.

*****

Dominique, dit maman, il va falloir aller à l'école maintenant que tu as six ans.

Mais pourquoi j'irais à l'école puisque je sais pas lire?



Les Éditions Fides lançaient récemment "En cherchant mes souvenirs" de M. Robert de Roquebrune. Plusieurs personnalités assistaient à la réception. Sur notre photo, entourant l'auteur, de gauche à droite: le R.P. Paul-Aimé Martin, C.S.C. directeur général de Fides, le R.P. Pierre Angers, neveu de l'auteur, et M. Ernest Pallascio-Morin qui représentait le Ministre des Affaires culturelles du Québec.

Pour initier les jeunes à l'Art

Le Dr Petrokovits, directeur du Musée de Rhénanie-Westphalie, vient de tenter une expérience qui a de quoi réjouir les peintres animés par le sens de la création, comme Picasso par exemple. M. Petrokovits a "livré" son musée aux enfants de six à quinze ans qui y sont venus très nombreux. Accueillis par un jeune archéologue, le Dr Borger, et ses assistantes qui leur remettaient à chacun une feuille de papier à dessin et des couleurs, ils étaient ensuite lâchés dans les salles et les couloirs à la recherche d'un sujet qui les intéresse.

Sitôt trouvé - l'intérêt variant avec l'âge de chacun - ils s'installaient devant lui pour le reproduire. Les plus petits avaient tôt fait d'oublier leur modèle pour laisser libre cours à leur imagination, mais qu'importe, c'était encore là un moyen d'atteindre le but que s'était fixé l'expérience "Les enfants peignent au musée".

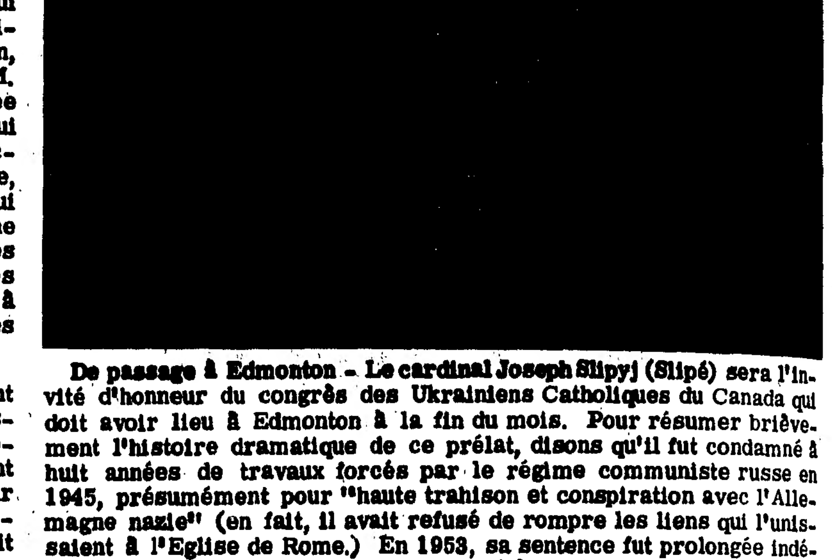
L'objectif de cette expérience, toute nouvelle en République fédérale, était d'intéresser les plus jeunes générations aux richesses qui sont exposées dans le musée: le célèbre crâne de l'homme de Néandertal, des objets datant du temps des Romains et des Germains, des reconstitutions de bourgs et châteaux du Moyen Age, des objets d'art, des ustensiles, enfin tout ce qui rappelle le passé.

Bien que le musée de Rhénanie-Westphalie ait réussi, grâce à ses méthodes modernes de publicité, à attirer sept à huit mille visiteurs par mois au lieu des mille à deux mille qui hantent pendant le même temps les autres musées, il y a encore beaucoup d'adultes et d'enfants qui ne savent pas qu'une promenade dans un tel musée peut être fascinante.

Jusqu'ici c'étaient les parents qui y traînaient leur progéniture souvent récalcitrante, maintenant ce sont les enfants qui, le dimanche, y emmènent leurs parents pour leur montrer les objets qu'ils ont reproduits dans la semaine.

Les archéologues du Musée de Bonn peuvent donc se vanter d'avoir remporté une victoire contre le préjugé qui veut qu'un musée soit un endroit ennuyeux, et d'avoir attiré beaucoup de monde. Le Dr Borger reconnaît que "si la société n'a pas encore la tâche culturelle des musées, c'est aussi un peu de notre faute. Bien sûr, la mode n'est pas aux musées, aussi nous devons vanter notre marchandise sous une étiquette plus attrayante. Le musée ne doit pas rester, comme au 19e siècle, le temple d'un petit nombre d'intellectuels. Tous les citoyens initiés ou que cela intéresse doivent pouvoir participer aux concerts, débats, soirées de cinéma etc. que nous organisons pour devenir une sorte de centre culturel, trait d'union entre le passé et le présent".

Il faut souhaiter que, dans l'avenir, cette expérience fasse école. Si des prix - bicyclettes, livres, ouvrages sur l'art et gravures originales - couronneront les meilleurs dessins, il ne semble pas que ce soit là la raison de l'assiduité des jeunes: beaucoup d'entre eux, après avoir remis au jury les trois dessins qu'ils avaient le droit de présenter, sont revenus encore. Le musée, ça les amuse. Ils s'y sentent un peu chez eux et si on leur demande un jour ce que c'est un musée ils ne répondront certainement pas comme avant "Un musée? C'est un endroit où l'on stocke un tas de vieilleries".



De passage à Edmonton - Le cardinal Joseph Slipyj (Slipé) sera l'invité d'honneur du congrès des Ukrainiens Catholiques du Canada qui doit avoir lieu à Edmonton à la fin du mois. Pour résumer brièvement l'histoire dramatique de ce prélat, disons qu'il fut condamné à huit années de travaux forcés par le régime communiste russe en 1945, présumément pour "haute trahison et conspiration avec l'Allemagne nazie" (en fait, il avait refusé de rompre les liens qui l'unissaient à l'Eglise de Rome.) En 1953, sa sentence fut prolongée indéfiniment puis, en 1957, il fut condamné à 7 autres années pour avoir rédigé une lettre pastorale alors qu'il se trouvait en prison. En 1962, il devenait concierge d'un Foyer de Vieillards. C'est finalement grâce à la demande conjointe faite auprès de Nikita Khrouschev par le Pape Jean XXIII et le président Kennedy qu'il fut libéré en 1963. C'est en 1965 que Paul VI le nommait cardinal.

CHANSON de la semaine

Qu'est-ce qui fait courir le monde?

Interprète: Petula Clark

Non ce n'est pas la révolution
Ni la mobilisation
Mais c'est affolant de voir tous ces gens
Qui luttent contre le temps
On dirait des amants jaloux
Volant au rendez-vous
Des chasseurs à pied, des sapeurs-pompiers
C'est insensé!

REFRAIN
Qu'est-ce qui fait, qu'est-ce qui fait, fait courir le monde?
A travers le monde, comme des moutons
Qu'est-ce qui fait, qu'est-ce qui fait, fait courir le monde?
Qui peut répondre à cette question?
Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est, cette farandole,
Cette course folle, cette épidémie
Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est, où est ma boussole?
Puisqu'il faut courir, je cours aussi.

II
C'est comme des millions de fourmis
Qui ont perdu leur nid
Comme des papillons ou des hannetons
Qui tournent, tournent en rond

III
Qu'ils soient pauvres ou bien qu'ils soient riches
Ils mangent des sandwiches
Se jettent au galop
Au fond du métro, dans leurs autos

IV
Qu'est-ce qui fait, qu'est-ce qui fait, fait courir le monde?
A travers le monde, la nuit et le jour
Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est, si je dois répondre
Je préfère dire que c'est l'amour.

PALMARÈS de "SALUT LES COPAINS"

1.	Qu'est-ce qui fait courir le monde	Petula Clark
2.	L'amour me pardonne	Nicoletta
3.	Toi, toi, toi	César et les Romains
4.	Nous on s'aimera	Mireille Mathieu
5.	Par amour, par pitié	César et les Romains
6.	Même si tu revenais	Paul Mauriat
7.	Dis-moi au revoir	Petula Clark
8.	Y'a qu'un ch'veu	Michel Polnareff
9.	Monsieur le Robot	Les Lutins
10.	I want you	Jean-Pierre Allane

événements-jeunesse

LE 5 JUILLET

"La Caverne", un club de jeunes de Beaumont organise une danse le 5 juillet prochain au gymnase de l'école. Ce même soir, une jeune fille sera choisie parmi trois candidates pour être couronnée "Mlle Caverne". Il y aura deux orchestres: Al Brault et Les Diamond Capers. Le prix d'entrée est de $1.25 par personne ou $2.00 le couple. Tous sont cordialement invités.

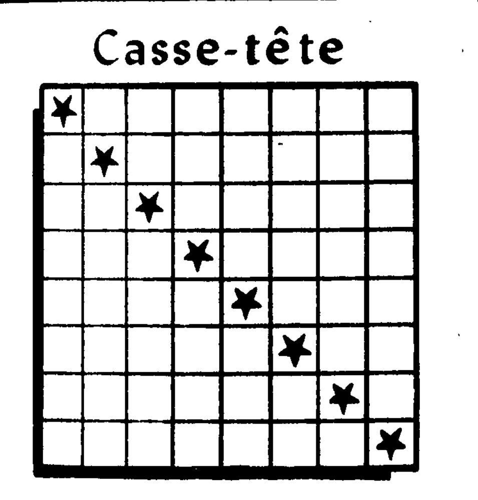
Flairetout...

Rimont est le coupable, car Pradrier est unijambiste et n'aurait jamais pu descendre l'escalier en courant!

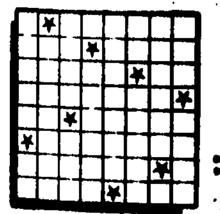
Les 8 erreurs...

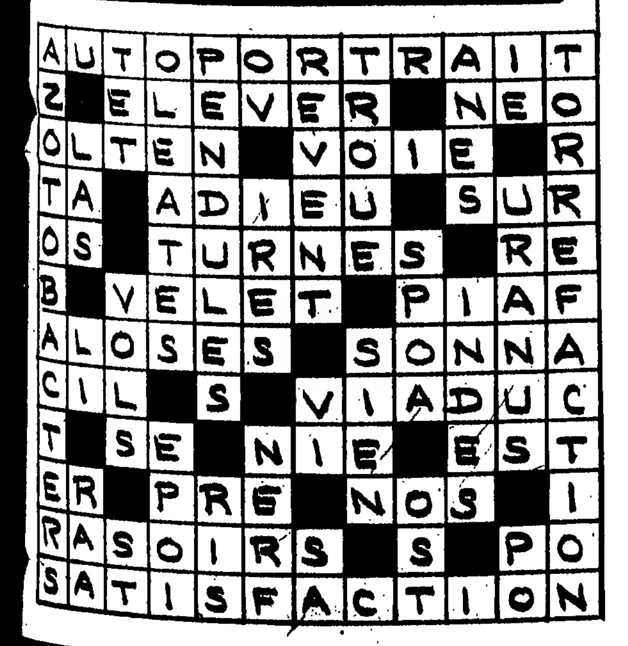
1. La fenêtre à gauche.
2. Le coeur découpé dans le dossier de la chaise.
3. Les lunettes de modèle différent.
4. La nappe est plus petite.
5. La cravate de l'homme est plus courte.
6. La salière manque sur la table.
7. La branche dans le vase à droite.
8. La femme porte une papillote de plus.

Casse-tête

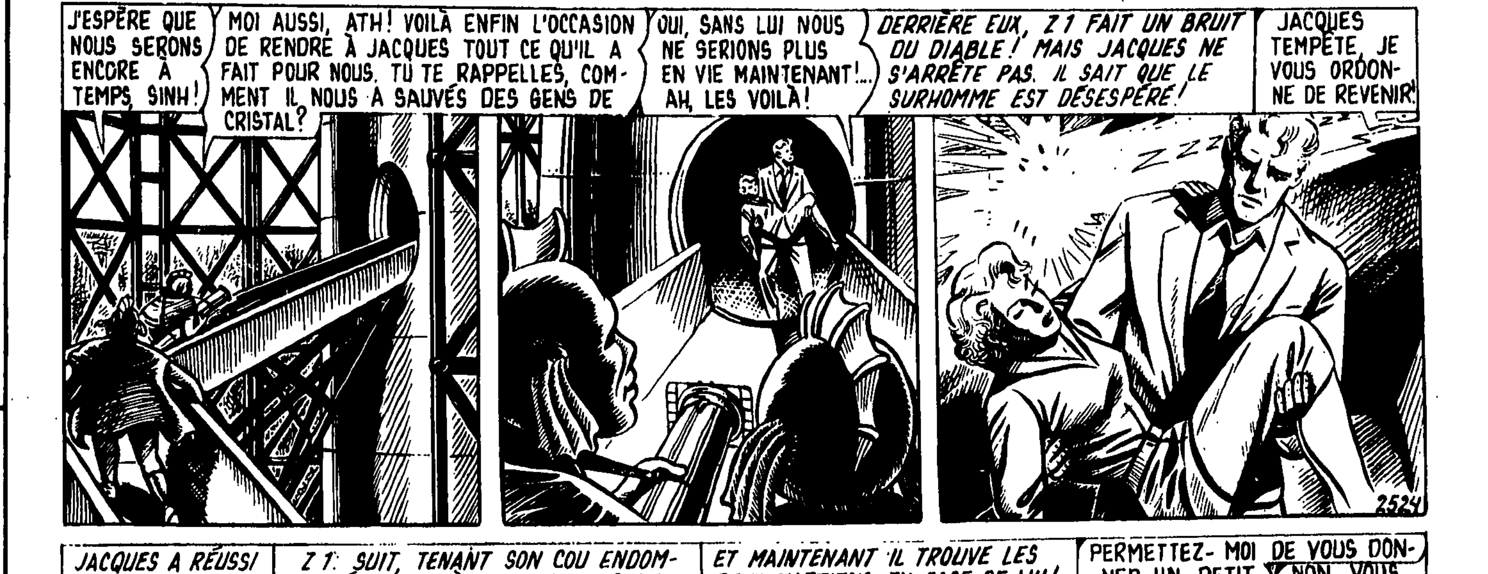


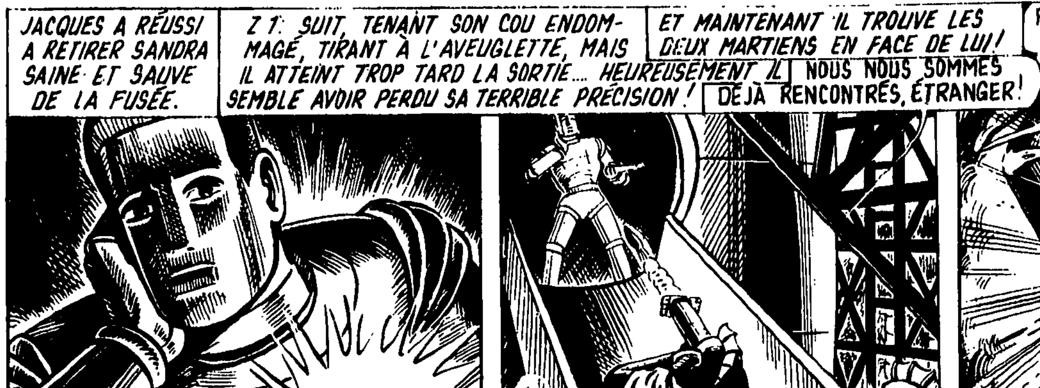
Disposez ces étoiles sur l'échiquier de façon à en avoir une dans chaque rangée horizontale ainsi que dans les rangées verticales et diagonales.

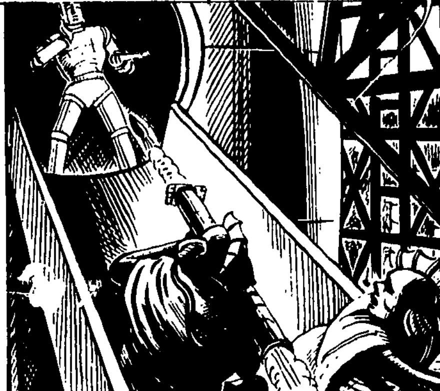


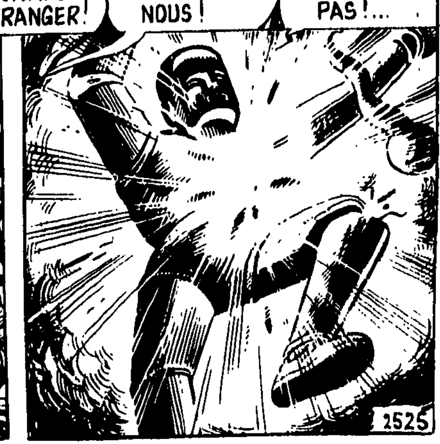


PILOTE TEMPETE















DE L'ENTRÉE DE LA FUSÉE SORT TOUJOURS UNE FUMÉE ÉPAISSE.

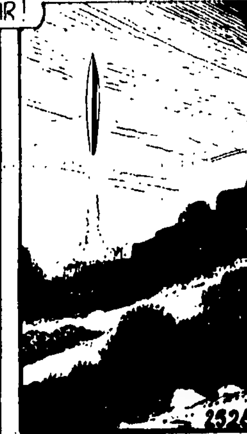
J'ESPÈRE QUE NOUS N'AVONS PAS MIS LE FEU À CE MAUDIT TRUC! DANS CE CAS NOUS FERIONS MIEUX DE DISPARAÎTRE AU PLUS VITE!





EN ACTIONNANT CE LEVIER, DUBOIS NON SEULEMENT FERME LA PORTE DE LA FUSÉE, MAIS MET EN MÊME TEMPS SES MACHINES EN MARCHE. L'EXPLOSION A DÛ DÉTRUIRE COMPLÈTEMENT LE SYSTÈME DE CONTRÔLE!





L'argent demeure le symbole de la différence des sexes



Ce modèle signé Suzie Reeves est en crêpe bleu vert éplinglé de noir avec coupe sur le biais. Le romantisme du corsage à cascade est ponctué d'une rose en organza noir. Quant au chapeau, il est confectionné de ruban noir.

Les différences légales les mieux définies entre Canadiens et Canadiennes concernent le symbole le plus sûr de tous: l'argent.

Un relevé trans-canadien, effectué par la Presse Canadienne sur les législations touchant les femmes, indique une différence du salaire minimum assuré aux hommes et aux femmes dans deux provinces: Terre-Neuve et la Nouvelle-Ecosse. A Terre-Neuve, le salaire minimum est de 50 cents l'heure pour les femmes et de 70 cents pour les hommes. En Nouvelle-Ecosse, il varie selon les régions, de 95 cents à $1.10 pour les hommes, et de 70 à 85 cents pour les femmes.

On a songé à légiférer pour assurer un salaire égal à travail égal pour les hommes et les femmes, mais on peut se demander à quel point la loi est efficace. Chaque province à légiféré sur le sujet, à l'exception de Terre-Neuve et du Québec. Cette dernière province a adopté une loi générale contre la discrimination, qui mentionne également la discrimination entre les sexes.

Sens commun

La législation sur le salaire égal a été adoptée en 1951 en Ontario. Le gouvernement fédéral a généralisé le statut de salaire égal de ses employs de façon à inclure toutes les industries sous juridiction fédérale, en 1956, grâce aux efforts de Mlle Ellen Fairclough, alors spécialiste en relations ouvrières du Parti progressiste-conservateur.

Des associations féminines tentent présentement de faire changer dans les lois des mots comme "identique" qu'elles voudraient voir remplacer, comme en Saskatchewan, par l'expression "travail de même caractère".

Aucune législation gouvernementale ne régit les fonds de retraite, mais le Régime des rentes du Canada a, semble-t-il, influencé les ententes passées dans certaines compagnies privées.

A l'adoption du régime des rentes, certaines firmes portèrent sans éclat l'âge de retraite des femmes de 60 à 65 ans. Plusieurs compagnies font encore retirer leurs employées plus tôt que les hommes et plusieurs retardent l'admission des femmes employées à leur programme de retraite. Par exemple, un homme peut contribuer au plan de retraite moins d'un an après avoir commencé à travailler pour une firme, cependant que la femme doit attendre d'avoir 30 ans.

Travail des épouses

Comme de plus en plus de femmes mariées travaillent, un mouvement se développe avec, comme but, d'obtenir des exemptions d'impôt pour les frais de garde des enfants dans le cas de la femme mariée ou de la mère pourvoyant seule à ses besoins et qui doit engager une ménagère ou faire étudier ses enfants dans une école spéciale, pour être en mesure de travailler.

Actuellement, si la femme engage une ménagère, elle peut obtenir une déduction spéciale pour un enfant, mais non pas d'exemption pour les seuls frais d'entretien.

Jusqu'à concurrence de $1,100 par an, le salaire gagné par la femme est retranché de la déduction que son mari réclame pour elle comme personne à charge.

Si l'on adopte une recommandation du rapport Carter sur la taxation, on établira peut-être un impôt global familial. Les revenus du mari et de la femme seraient additionnés pour fins d'imposition.

Ailleurs que dans les questions d'argent, les différences ne sont pas toujours bien déterminées.

Le père est généralement considéré comme gardien légal de ses enfants, sauf dans des cas précis comme la séparation légale. Ceci peut parfois causer des problèmes.

La signature du père peut suffire et être préférable dans des cas comme lorsqu'il s'agit de permettre une intervention chirurgicale sur un enfant ou de donner à un mineur la permission de se marier.

Pubère à 12 ans

Au Québec, l'approbation de la mère avant une intervention chirurgicale peut n'être pas considérée si l'on sait que le père s'y objecte.

Plusieurs associations féminines s'intéressent surtout à une réforme de l'âge nubile. Si une jeune fille est enceinte et peut obtenir le consentement de ses parents, il ne semble pas y avoir d'âge légal minimum pour le mariage, sauf au Québec, où la fille est nubile à 12 ans, et le garçon à 14. Dans les autres provinces, l'âge nubile sans consentement des parents varie de 18 à 21 ans et peut diminuer avec le consentement des parents et s'il est prouvé que la fille est enceinte.

La garde des enfants après un divorce est déterminé selon chaque cas. Au Québec, le père a la garde légale des enfants à moins que la mère ne prouve qu'elle est plus apte que lui à en prendre soin.

Enfin, dans un domaine indépendant de la famille, les femmes ne sont toujours pas admises à faire partie d'un jury au Québec et à Terre-Neuve.

Dans la plupart des provinces, elles peuvent obtenir une exemption en le demandant tout simplement.

En Alberta, si l'une des parties en procès devant jury est une femme, elle a droit à comparaître devant un jury composé à moitié de personnes de son sexe.

Le Manitoba, l'Alberta, l'Ontario et le Québec ont certaines lois ouvrières ne concernant que les femmes, surtout en ce qui a trait aux heures ouvrables, aux périodes de repos et au poids qu'une femme peut lever.

Deux provinces, soit la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick, ont légiféré pour permettre aux femmes de s'absenter de leur travail avant et après un accouchement, sans craindre d'être congédiées pour cette absence par leur employeur.

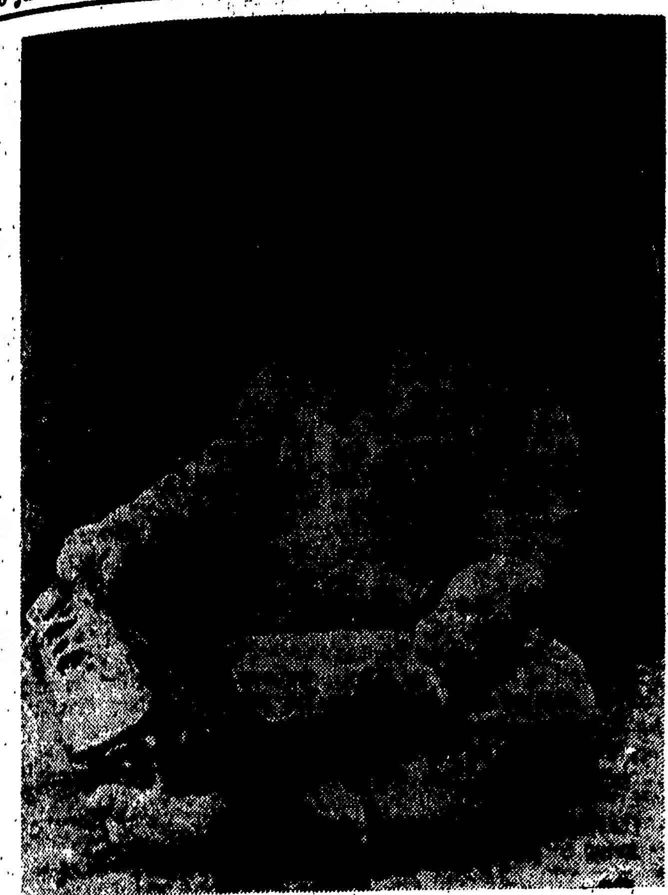
Valeur accrue des bouteilles de bière... vides!

Afin d'encourager les consommateurs à retourner plus rapidement les bouteilles de bières vides... la valeur de celles-ci vient d'être augmentée de 10 sous. Les clients recevront donc à l'avenir 30 sous pour la douzaine de bouteilles vides. C'est ce qu'a récemment annoncé un porte-parole de l'Alberta Brewers' Agents Limited. La demande d'augmentation des bouteilles vides avait été faite par la Commission des Liqueurs de l'Alberta, "afin de créer plus d'intérêt de la part du consommateur pour qu'il retourne ses bouteilles vides".

Mais pour couvrir cette augmention des frais, le client devra débourser 10 sous de plus chaque fois qu'il se procurera une douzaine de bouteilles de bière; le prix en a en effet été porté à $2.65 de $2.55 qu'il était auparavant. Le même porte-parole a déclaré: "Le prix de la bière demeure le même... c'est seulement le dépôt sur les bouteilles qui a été augmenté de 20 à 30 sous".

Toutes les bouteilles utilisées par l'Association des Brasseurs étant retournables et grâce à l'accroissement de leur prix, l'on espère ainsi qu'elle seront retournées plus rapidement et en plus grand nombre.

Chaque année, la Croix-Rouge canadienne apporte des secours d'urgence à plus de 11,000 victimes d'incendies au Canada.



"Eh alors, hein, cette autre bottine... vous me la rapporterez bientôt?"

Les noms les plus populaires pour les bébés

Les jeunes mamans ne nomment plus leurs bébés Claire, Elisabeth ou Madeleine. Au contraire, il semble y avoir une tendance marquée pour délaisser les bons vieux noms qui étaient si populaires il y a quelques années.

Un enquête faite au hasard à travers le Canada, l'an dernier, a donné des résultats très intéressants. Sur un total de 200 mères interviewées, 34 ont déclaré avoir donné un nom composé à leur bébé. On retrouve des noms comme, par exemple, Marie-Josée, Marie-Anne.

Les mamans anglophones semblent être très influencées par la vague de bilinguisme qui traverse le Canada si l'on en juge par les noms qui rencontrent leur faveur dans le moment, car plusieurs de ces noms ont une origine française ou italienne. Les noms de filles les plus populaires sont: Lynne, Anne, Lise ou Lisa, Michèle, Kim, Laurie et Angela. Ceux qui dominent parmi les noms de garçons sont: Robert, Michael, Brian et Kelly.

Selon Madeleine Faust de la revue "Mon bébé", les jeunes mamans canadiennes-françaises démontrent une préférence marquée pour Nathalie, Chantal, Manon et Sylvie pour les filles tandis qu'elles donnent aux garçons des noms comme: Eric, Sylvain et Stéphane.

Où sont donc passés les Jeanne, Jeannette, Jacqueline ou encore les Pierre, Jean, Jacques?

Le choix du nom de votre bébé est la première décision importante que vous devez prendre en son nom. Il devient alors évident que vous devez y songer longtemps avant d'arrêter votre choix. Voici quelques conseils qui vous guideront dans le choix d'un nom que votre enfant devra porter toute sa vie.

Naturellement, de nombreux parents nomment leur rejeton d'après un être cher. S'il arrive que cette personne porte un nom qui vous laisse indifférente, vous pouvez toujours lui donner comme second prénom et le nom de votre fils pourrait être, par exemple, Jacques Albert Larue ou votre fille pourrait être Lise Henriette Boisvert.

Il est recommandable d'associer un prénom court à un long ou un prénom plus courant à un prénom plus recherché ainsi, on pourrait associer Yves à Stéphane ou Jeannine à Josée.

Vous devez également songer aux possibilités de surnoms ou aux noms raccourcis. Et surtout ne laissez pas les "Ti" s'infiltrer car vous aurez, pour la balance de vos jours des Ti-Jacques, Ti-Jean, Ti-Paul qui hanteront la vie de votre enfant. Il faut également tenir compte des initiales qui peuvent jouer un mauvais tour aux enfants tout comme l'association du prénom et du nom peuvent causer certains ennuis.

Enfin, il est préférable que la denière lettre d'un prénom ne soit par la même que la première lettre du nom de famille comme, par exemple, Pascal Laliberté.

Soyez certaine que votre enfant porte un prénom qui identifie bien son sexe. Des noms comme André, Gaby, Carole prêtent à confusion.

La signification des noms est également un sujet fort intéressant et il est souvent préférable d'y penser sérieusement avant de donner un nom comme Hercule, Eric ou Serge. Des noms comme Agathe ou Béatrice peuvent revêtir une toute nouvelle signification si vous connaissez leur origine car Agathe veut dire "bonne et plaisante" tandis que Béatrice veut dire " celle qui rend les autres heureux".

Quoique vous décidiez pour le nom de votre enfant, rappelez-vous bien qu'il faut toujours lui laisser un choix de sorte que s'il désire changer son prénom un peu plus tard dans la vie, il soit en mesure de le faire sans aucune difficulté. Il vous en sera éternellement reconnaissant.

Boire à la tasse

Voici quelques suggestions pratiques pour amener bébé à délaisser son biberon en faveur d'une tasse. Adoptez d'abord une tasse à mesurer munie d'un couvercle; présentez-la à l'enfant comme un jouet, durant quelques jours, afin qu'il trouve l'objet familier. Si vous commencez par lui donner seulement un peu de lait, il ne fera pas trop de gâchis. Vous pourrez augmenter la quantité à mesure qu'il s'habitue à se servir de sa tasse. Ne l'incitez pas à boire dans une tasse alors qu'il fait ses dents.

Une carte-photo pour annoncer la naissance de bébé

La naissance des bébés n'est-elle pas l'occasion rêvé pour commencer un album de photographies qui sera un souvenir impérissable?

S'il y a une addition prévue pour bientôt, c'est le moment de penser aux faire-part, mais des faire-part qui seront différents. Pourquoi ne pas utiliser la photo de votre nouveau-né? Vous pouvez vous procurer des cartes ou des dépliants déjà préparés pour y insérer la photo de bébé. Ajoutez quelques commentaires personnels comme, par exemple, le nom, le poids, etc., et vous n'avez plus besoin que d'une bonne épreuve diapositive ou photo.

Il y a des cartes spéciales toutes préparées à cet effet. Vous pouvez vous renseigner chez votre détaillant d'appareils photographiques qui se fera un plaisir de vous aider à choisir un modèle et qui vous fournira toutes les informations nécessaires.

Quelques hôpitaux prennent automatiquement leur propre photo du bébé, quelques jours après la naissance, et vous pouvez acheter autant de copies que vous le désirez.

Vous pouvez également prendre votre propre photo. Cette photo en sera généralement une de bébé dans son petit lit d'hôpital. Les hôpitaux coopèrent avec beaucoup de courtoisie. Si vous voulez prendre la photo et que votre bébé est dans la deuxième ou la troisième rangée, la garde avancera le bébé assez près ou elle le tiendra dans ses bras, tout près de la vitrine d'observation. Afin de réussir cette première photo de bébé, les experts en photographie vous donnent les conseils suivant:

1. Afin d'éviter la réflection de votre ampoule-éclair dans la vitrine d'observation de la pouponnière, prenez votre plan en oblique plutôt que directement de face.

2. Photographiez aussi près que possible. Si vous utilisez un appareil qui ne requiet pas d'ajustement compliqué vous pouvez vous approcher aussi près que quatre pieds.

La photo utilisée pour la carte de faire-part est celle qui devrait débuter l'album de bébé. Avec un peu d'attention, cet album pourrait devenir un précieux souvenir couvrant les étapes de la vie de bébé, de la naissance à l'adolescence. Le secret réside dans la façon d'utiliser les photos, afin qu'elles racontent avec éloquence, la vie de votre enfant.

Pour bien commencer cette collection, il est recommandable de prendre des photos toutes les semaines, pour les premiers trois mois. Bébé grandira très rapidement et ses activités seront alors de véritable révélation. La vie de bébé commence dès son séjour à l'hôpital et si la maman possède une caméra, elle devrait prendre une photo alors que la garde apporte bébé pour sa visite quotidienne. Une compagne de chambre peut également prendre une photo de maman donnant le boire de bébé pour la première fois. Ces instants, comme la randonnée de retour à la maison, le premier bain, le premier jouet, le premier sourire ne peuvent être reproduits. Il peut paraître difficile de trouver le temps pour prendre ces photos durant ces semaines passablement occupées, mais le résultat en vaut la peine.

Un album de photos instantanées de bébé, son certificat de naissance, les empreintes de ses pieds pris à l'hôpital, commencent bien cette collection. Des étapes remarquables comme, par exemple, ses premiers pas, la première photo qu'il aura prise lui-même pourraient être ajouté à cet album, par la suite. Quand votre enfant sera devenu adulte, il possèdera un souvenir inestimable - un record photographique de sa vie, à compter de sa naissance à son adolescence.

Quand bébé s'installe

Quand vous recevez des amis pour une fin de semaine ou un bref séjour, la routine de la maisonnée varie un peu pendant ces quelques jours puis tout revient à la normale. Mais quand un nouveau-né arrive de l'hôpital, il faut nécessairement modidier votre horaire car cet invité s'installe pour quelque vingt ans.

Au cours des premières semaines, évitez les nombreuses visites jusqu'à ce que vous ayez établi la nouvelle routine et que Bébé se soit adapté à son nouveau foyer. Adoptez un horaire régulier pour le baigner, le nourrir et préparer ses biberons. Un grand nombre de médecins prescrivent du lait évaporé comme élément principal d'un bon début dans la vie et ils recommandent d'ouvrir de nouvelles boîtes, chaque jour, pour la préparation de la formule. Ce qui reste dans chaque boîte peut entrer dans la composition d'un lait de poule ou d'un milk-shake à la banane pour maman ou les bambins, à l'heure du casse-croûte ou du goûter.

Vous mettrez toutes vos minutes à profit dans la cuisine si, tout en préparant et en faisant stériliser la formule, vous faites cuire, par exemple, un pouding au riz et aux raisins vite fait. Préparez d'avance un spaghetti aux boulettes en cocotte et faites-le congeler; vous aurez ainsi un repas tout prêt le jour où le temps vous manquera. Quand les grands-parents tout fiers arrivent à l'improviste, servez-leur comme dessert du bon pain au citron chaud que vous préparez à la dernière minute. Couronnez le tout d'un bon café ou d'un bon thé bien chauds.



"On peut être roi à tout âge... non?"

Le persil, toujours populaire

En bouquet, le persil "printanise" tous les plats. Frit, en brins tout frisés, il joue les accompagnateurs de grand charme. Finement moulu, il verdoie sur nos assiettes. Décoratif, il est apprécié de ceux qui mangent aussi avec les de ceux qui mangent aussi avec les yeux. Les spécialistes s'accordent dans les qualités diététiques.

Des vitamines A et C

Condiment aromatique, dont l'action repose sur les huiles essentielles qu'il contient, le persil est classé en tête des aliments dits de "sécurité" qui sont susceptibles d'apporter à l'organisme, sous un volume réduit, les éléments précieux qui manquent le plus souvent dans la nourriture quotidienne. Une poignée de .7 on de persil frais suffit à fournir à notre organisme la plus grande partie de ses besoins quotidiens en vitamines C. 3.5 on de persil frais contiennent 200 mg de vitamine C et 12 mg de vitamine A, soit trois fois plus que la quantité nécessaire par personne et par jour.

Il est aussi très riche en calcium, en phosphore, en fer (3.5 on en contiennent 19 mg.)

Apéritif, mais peu irritant, susceptible de lutter contre les fermentations intestinales, il est d'une digestion généralement aisée, à condition d'être haché très fin.

Trois variétés

- A feuilles plates, assez grêles: cette qualité courante est généralement cultivée dans les jardins. Assez délicat, ce persil doit être utilisé très frais. Très tendre, il est spécialement conseillé pour la mouture.

- A feuilles frisées, plus épais, plus résistant aussi, d'une conservation moins délicate. Ses feuilles plus dures doivent être hachées plus menu. Il est tout indiqué pour les garnitures.

- De Hambourg: ses racines fort charnues sont très appréciées comme condiment, pour les courts-bouillons par exemple.

A consommer frais

Un bouquet de persil doit être brillant et frais, sans feuilles jaunes. Méfiez-vous des racines ou des branches gluantes et décolorées: elles indiquent le plus souvent que le persil a trempé longtemps dans l'eau pour y être conservé. Car on peut le conserver comme un bouquet, les tiges plongeant dans l'eau.

Renoncez aussi à acheter du persil qui a séjourné plusieurs jours à la vitrine d'un commerçant, qui a été longtemps exposé au soleil; il a perdu beaucoup de ses précieuses vitamines. Pour le conserver "au mieux", vous pouvez, après l'avoir débarrassé, s'il y a lieu, des feuilles jaunes ou douteuses, le mettre dans un endroit obscur et frais, les tiges trempant dans une eau que vous renouvellerez chaque jour: ou bien l'enfermer dans un récipient hermétique en plastique, un pot de confiture vide à couvercle hermétique ou une feuille d'aluminium de ménage aux bords soigneusement froncés, si vous avez un congélateur, vous pouvez également l'y conserver.

Ne le laissez jamais séjourner entièrement dans l'eau, mais nettoyez-le rapidement à l'eau courante et séchez-le bien avant l'emploi.

Avec un réfrigérateur, il est possible de réaliser d'amusants cubes de glace verte, à mettre dans les verres de jus de tomates, de carottes, etc. pour les rafraîchir. Il suffit d'ajouter à un verre de persil haché, un verre d'eau. Le mélange est mis à givrer dans de petites boules à glaçons. En cas de "panne" de persil frais, achetez du persil congelé ou déshydraté

A moudre fin

On trouve, dans le commerce, différents hachoirs et "moulins" spéciaux pour le persil. Le plus nouveau: un modèle spécial pour la cuisine et la table familiale: pourvu d'une grande "réserve", il permet de garder une bonne quantité de persil qu'il moud très fin.

Comme autrefois

Si vous êtes restée fidèle aux remèdes de bonne femme, savez-vous que:

- l'infusion de persil (environ 1.4 on. de plante sèche par 2 pintes d'eau bouillante) est diurétique.

- le jus de persil appliqué au pinceau chaque jour sur les tâches de rousseur les atténue sensiblement.

- pour éclaircir un teint brouillé ou jaunâtre, on peut se laver le visage, et ce, pendant deux semaines, avec une décoction tiède à préparer ainsi: faire bouillir durant 15 minutes, dans une pinte d'eau et dans un récipient couvert, une grosse poignée de persil frais et bien lavé.

- appliqué rapidement comme un cataplasme sur une légère piqûre, le persil finement haché empêche le gonflement et l'inflammation. (Extrait de la Femme canadienne-française.)

DES GLACES EN COQUILLES

Pour une réception enfantine, une céréale de riz croquant et des morceaux de chocolat mi-sucré suffiront à la confection des coquilles. Les enfants seront ravis de découvrir cette friandise sous leur mets préféré, la crème glacée. Voici une association qui est toujours populaire auprès des jeunes: des rondelles de bananes ajoutées à de la glace marbrée au chocolat. Les adolescents apprécieront cette autre-ci: de la glace au beurre et aux pacanes arrosée d'une sauce chaude au chocolat.

Coquille "Sundae" au chocolat
1 paquet (6 oz) de pièces de chocolat mi-sucré
2 tasses de céréale de riz croquant
1 chopine de glace marbrée au chocolat
2 tasses de rondelles de bananes ou de fraises tranchées
crème fouettée

Beurrer généreusement six moules à tartelettes de 4 po. Faire fondre le chocolat au bain-marie. Ajouter la céréale de riz et bien mélanger. Diviser la préparation également dans les moules et façonner, en pressant, les coquilles. Faire refroidir au réfrigérateur. Démouler et déposer une boule de crème glacée dans chacune. Ajouter les fruits et garnir de crème fouettée. (6 portions)

*****

Et quand vous recevrez vos amis, offrez-leur un sundae aux fruits frais présenté dans une coquille au caramel. Choisissez des fruits en saison pour la macédoine: des fraises et de l'ananas maintenant; du raisin vert et des boules de melon plus tard dans le courant de l'été. N'est-il par prouvé que les meilleurs desserts ne sont pas nécessairement ceux qui demandent la plus longue préparation.



Seulement à regarder cet appétissant dessert composé d'une croustillante coquille au caramel, de crème glacée et de fruits... et l'eau vous vient à la bouche!

(Le Bureau canadien des produits du lait)

Coquilles "Sundae" au caramel
4-1/2 tasses de céréale de flocons de maïs
1/2 tasse de noix de coco filamentée
1/4 tasse de cassonade légèrement tassée
1/2 c. à thé de quatre-épices
1/3 tasse de beurre fondu
1 chopine de glace à la vanille
2 tasses de fruits frais tranchés
crème fouettée

Préchauffer le four à 375o F. Broyer les flocons de maïs. Incorporer la noix de coco, la cassonade et le quatre-épices, ensuite le beurre et bien mélanger le tout. Presser le mélange dans six moules à tartelettes de 4 po. Placer au four de 5 à 8 minutes. Laisser refroidir complètement et démouler. Remplir de crème glacée et de fruits. Couronner de crème fouettée. (Donne 6 portions)

Les tomates de demain seront différentes

OTTAWA - Dans une dizaine d'années, les tomates rondes pourraient être aussi démodées que le cheval et le boghei; de plus ce serait pour la même raison: la mécanisation.

Les frais élevés de main-d'oeuvre dans l'industrie des tomates de l'Ontario force les producteurs à utiliser la mécanique pour la cueillette de leurs récoltes, mais parce que les machines manutentionnent ces fruits plus rudement que la main de l'homme, on tente de changer la forme du produit pour qu'il résiste aux dommages que cause la cueillette mécanisée.

Les tomates rondes ne peuvent résister aux coups que la machine leur sert, y compris un secouement modéré, quelques chutes de plusieurs pouces de haut et le poids de centaines de tomates qui les écrasent dans des contenants en vrac. Bien souvent alors, elles se fendent ou s'écrasent.

Les chercheurs abordent ce problème de différentes façons. Ils projettent de nouvelles formes qui empêcheraient l'écrasement lorsque les fruits tombent d'une hauteur de plusieurs pouces. Ils améliorent la résistance de la peau pour que la tomate ne fende pas. Ils changent la structure intérieure du fruit pour qu'il supporte les manutentions rudes.

En même temps, ils essaient de conserver les autres bonnes qualités des tomates, sa saveur, sa couleur et sa résistance aux maladies pour n'en mentionner que quelques-unes.

Des lions en liberté tout près de Paris

Pour le Français moyen s'offrir un safari-photo en Afrique était encore un luxe qu'il ne pouvait pas s'offrir. C'est pourquoi l'Afrique vient à lui.

En effet, une "Réserve africaine" vient d'être ouverte au château de Thoiry, à quarante kilomètres de Paris, dans un bois de 54 hectares entouré par une double-clôture. Dans cette enceinte évoluent, en liberté, lions, éléphants, rhinocéros, girafes, zèbres (l'un d'eux, Zozo, est déjà devenu le chouchou des visiteurs), autruches, babouins, antilopes, gazelles et quantité d'oiseaux africains.

En fait, ces animaux se trouvent séparés en deux groupes. Il n'est pas question on s'en doute, de faire co-habiter antilopes et lions. Ceux-ci occupent la partie ouest du parc dont la pente exposée au sud et le sol sablonneux sont une garantie en hiver - disent les spécialistes - contre les risques de rhumatisme. Quant aux autres animaux, ils s'ébattent librement dans la partie sud.

Parmi les fauves.

C'est dans leur propre voiture ou dans les mini-bus du domaine que les visiteurs pénètrent dans le parc, en suivant une route qui, sur une longueur de 6 kilomètres, serpente à travers des arbres séculaires. Rien désormais ne les sépare des animaux, sinon les vitres de leur voiture.

L'entrée dans l'aire réservée aux lions est assez spectaculaire. "La mise en scène" est ordonnée de manière à donner des frissons aux amateurs d'émotions fortes. C'est en fait par-mesure de sécurité que les voitures passent par un sas, d'où elle ne pourront se diriger vers le domaine des fauves qu'après le verrouillage de l'entrée. Cela empêche les lions de s'échapper de leur réserve.

Une fois passée cette sorte d'écluse, le visiteur se trouve donc au milieu des fauves qui parfois n'hésitent pas à venir lécher les roues ou la carrosserie des voitures arrêtées, à la grande satisfaction des amateurs de photos. Au grand effroi également des vieilles dames qui, instinctivement, s'écartent comme si, à travers la carrosserie, elles sentent ces bêtes les effleurer.

Un dispositif de sécurité.

Certains lionceaux, encore peu habitués aux monstres d'acier et de verre que sont les voitures, regardent celles-ci d'un air étonné, allongés au bord de la route. D'autres plus indifférents, s'adonnent à une sieste digestive et font peu de cas du ronronnement des moteurs.

Pour que cette visite ne tourne pas en drame, un système de sécurité apparemment sans défaillance est mis au point. C'est ainsi que des gardes armés circulent en permanence à bord de jeeps reliées entre elles par des postes émetteurs. Certains des surveillants sont armés de fusils hypodermiques ou de carabines de chasse à répétition.

Outre ces mesures, une stricte discipline est réclamée aux visiteurs. Il leur est absolument interdit d'ouvrir les portières ou les vitres, même s'ils ont envie de... caresser un lionceau à la frimousse sympathique.

Interdit aussi, bien sûr, de descendre de sa voiture même en panne, surtout lorsque l'on sait qu'il suffit d'un coup de klaxon pour qu'un service de dépannage se rende à votre secours

D'autre part, chiens et chats, dont l'odeur ou les cris ont pour effet d'exciter les fauves, sont confiés à une garderie gratuite à l'entrée du parc. Inutile d'ajouter que les possesseurs de voitures décapotables ont tout intérêt à prendre les mini-bus.

Les organisateurs de la "Réserve africaine" ont également pensé à la protecion des habitants du voisinage. Le mur du parc, long de 5 kilomètres, haut de 2 mètres et bordé à l'intérieur par une allée carrossable permettant la surveillance des patrouilles motorisées, forme une première enceinte qui empêche les curieux du voisinage de venir s'agglutiner contre la clôture du parc à lions.

A l'intérieur de cette enceinte - et afin que les lions n'aient pas la dangereuse curiosité d'entreprendre un voyage dans les villages environnants - la Réserve est entourée par une autre double clôture de 4 mètres. Enfin, un grillage supplémentaire haut de 1 m 50 - la clôture de dissuasion - a été posé. Son but est de couper l'élan des fauves qui voudraient sauter la grande clôture extérieure.

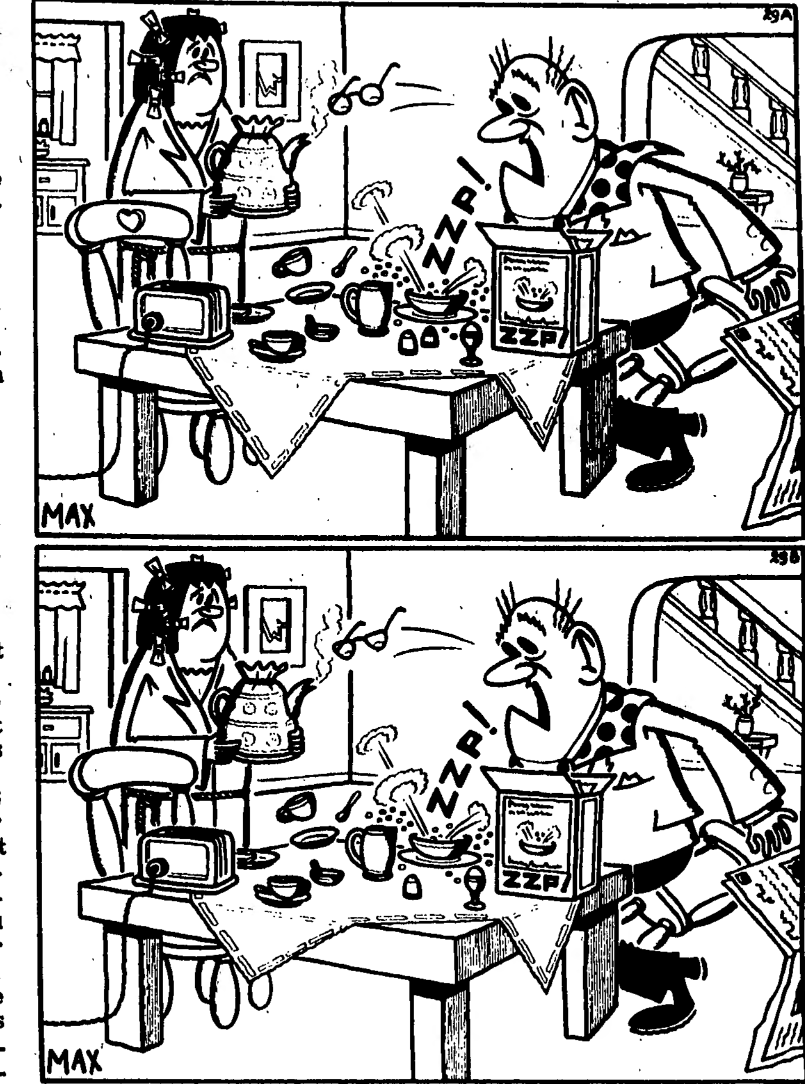
Voilà pour la protection des hommes. Reste celle des animaux. Chaque soir ils dorment dans des cages chauffées. Selon les espèces qui y couchent, ces cages ont reçu un revêtement approprié. C'est ainsi par exemple que les éléphants ont droit à un parquet fait de larges pavés de bois. Ces pachydermes ont, paraît-il, la curieuse habitude de danser la nuit d'une patte sur l'autre. Une écorchure provoquée par tout autre matériau risquerait d'être grave.

Quand aux lions, ils passent la nuit sur un sol recouvert d'une matière plastique antidérapante et isothermique.

Voulez-vous savoir ce qu'engloutissent les lions? Chacun à droit à 6kg de viande de boeuf, de cheval ou de chèvre, six jours sur sept. Cela afin de leur éviter la sommolence.

Les 8 erreurs

REPONSES EN PAGE 11





Tous ces hommes ont mis les chapeaux des uns des autres. Peux-tu leur rendre leurs propre chapeaux?

Solution: 1-D, 2-H, 3-F, 4-E, 5-A, 6-C, 7-B, 8-G.

INSPECTEUR FLAIRETOUT



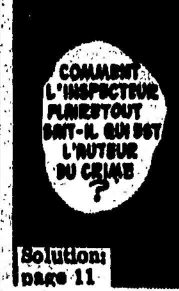












Solution: page 11

Assemblée annuelle...

(suite de la page 1)

si du récent rallye-manitobain dont nous avons aussi parlé il y a quelque temps... et du nouveau plan de la Sécurité familiale qui doit entrer en vigueur lundi prochain, à midi.

L'on est revenu sur le projet de fusionnement des journaux d'expression française de l'Ouest pour en suggérer l'abandon définitif au profit de l'établissement de journaux à caractère plutôt régionalistes dans chacune des provinces. Seule, en ce moment, la Saskatchewan n'est pas desservie par son propre journal; avec l'addition récente du "Soleil de Vancouver", la Colombie-Britannique, pour sa part, en compte deux.

D'autre part, un échantillonnage fait auprès du public récemment avait donné le résultat global suivant: 400 lettres expédiées à des lecteurs actuels de nos journaux francophones à qui l'on demandait s'ils favorisaient ou non la fusion éventuelle de ces journaux. 144 réponses furent reçues, 124 favorisant la fusion, 16 se prononcant contre et 4 demeurant indecises.

Chacune des associations-membres ont ensuite présenté les faits saillants de leurs activités au cours de la dernière année. Au Manitoba, c'est évidemment le grand Rallye franco-manitobain qui a été la principale réalisation. Encore faut-il dire que ce rallye faisait suite à un colloque organisé par l'Association d'Education en juin 1967.

En Saskatchewan, c'est surtout l'Education qui a préoccupé l'Association. Un mémoire a été préparé et présenté au gouvernement (avec résultats positifs quelques mois plus tard). D'autre part, le Collège Mathieu devient la première école secondaire bilingue de la province et les bonnes relations se poursuivent entre le gouvernement (ministère de l'Education) et les dirigeants de l'Association.

A noter aussi l'initiative que l'on a prise pour le 24 juin: l'on a demandé à toutes les villes de proclamer cette journée "Journée des Canadiens français". Les villes de Saskatoon, Vonda, Moose Jaw et Regina ont accepté cette proposition.

En Colombie-Britannique, les principales réalisations de l'année dernière ont été l'établissement d'un poste de radio FM rattaché au réseau français, l'avancement de l'enseignement bilingue (particulièrement dans le district de Coquitlam) en dépit du peu d'encouragement de la part du gouvernement Bennett.

En Alberta, l'on s'en est tenu à trois réalisations de 1967: l'ouverture éventuelle d'un poste satellite (radio française) à Falher, le travail du Comité socio-économique de l'A.C.F.A. et l'évolution des relations entre le Collège St-Jean et l'Université.

L'on a aussi parlé de l'avenir de la Fédération. Tous en voient la nécessité et, contrairement aux opinions exprimées sur les journaux, il n'est pas question ici de régionalisme. L'on parle plutôt "d'opinion globale de l'Ouest", de fédéralisation et de centralisation et de "collectivité de l'Ouest"...

A la suite des élections qui ont terminé les travaux de cette assemblée annuelle, M. Maurice Gauthier a été réélu président de la Fédération pour un deuxième mandat consécutif. Les autres membres de l'Exécutif pour la prochaine année seront: M. Roger Lalonde, vice-président, le R.P. Jean Patoine, o.m.i., secrétaire-trésorier et M. Roméo Paquette, conseiller.

CALGARY...

(suite de la page 7)

rapports du secrétaire et du trésorier. M. le président Albert Comeault présenta un court résumé de tout le travail accompli au cours de la dernière année.

A la suite des élections, les membres de l'Exécutif seront les suivants: MM. Denis Rey, Gabriel Dufault, André Trépanier, Ulric Dandurand, Albert Comeault, Laurent Dion, Oscar Fauchon, Lucien Auclair, Pierre Bourbonnais, Ovide Gagnon et Joseph Leblanc.

Et après cette partie officielle de la soirée... ce fut la danse! Un bon orchestre nous présenta la musique pour tous les goûts et la réaction d'une personne que nous avons entendue pourrait fort bien servir de conclusion à cette manifestation de notre St-Jean-Baptiste: "Nous devrions avoir des soirées de ce genre beaucoup plus souvent".

PICARDVILLE...

(suite de la page 7)

Les dames du Mouvement des Femmes Chrétiennes ont tenu leur réunion mensuelle à la mi-juin. Les élections qui ont alors eu lieu pour la nomination d'un nouvel Exécutif ont donné les résultats suivants: Mme Yolande Racine, présidente; Mme Marie Deshoux, vice-présidente; Mme Agnès Riopel, secrétaire-trésorière et Mmes Marie Tellier et Eva Boucher, conseillères. L'aumônier demeure M. le curé Lucien Tellier.

Il fut aussi décidé de décerner trois prix par classe aux élèves de la 1ère à la 6e de l'école Ste-Bernadette qui ont participé au concours sur les vocations. La présidente et Mme Eva Boucher en feront la présentation aux vainqueurs. Un goûter fut servi après la réunion.

La prochaine rencontre des Femmes Chrétiennes doit avoir lieu en septembre.

Les Libéraux au pouvoir...

(suite de la page 1)

Edmonton centre: de façon non-officielle, Steve Paproski, cons;
Edmonton est: William Skoreyko, cons;
Edmonton Strathcona: Hu Harries lib;
Edmonton ouest: Marcel Lambert cons;
Lethbridge: D. Gundlock, cons;
Medicine Hat: Bud Olson, lib;
Palliser: Stan Shumacker, cons;
Peace River: Gerald Baldwin, cons;
Pembina: Jack Bigg, cons;
Red Deer: Robert Thompson, cons
Rocky Mountain: Alan Sulaticky, lib;
Vegreville: Don Mazankowski, cons;
Wetaskiwin: Harry Moore, cons.

Ce qui fait un total de 15 conservateurs et 4 libéraux.

Deux Canadiens français qui se présentaient sous la bannière libérale ont été défaits; ce sont Jules VanBrabant dans Vegreville et Paul Chalifoux dans Pembina.

Au plan national, voici comment ont voté les provinces:

TERRE-NEUVE:
1 libéral et 6 conservateurs; à noter la défaite du ministre Granger.

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD:
4 conservateurs.

NOUVELLE-ECOSSE:
1 libéral et 10 conservateurs, seul libéral vainqueur étant le ministre Alan MacEachen.

NOUVEAU-BRUNSWICK:
5 libéraux et 5 conservateurs.

QUEBEC:
55 libéraux, 4 conservateurs, 15 créditistes. A noter la défaite de M. Maurice Sauvé, ancien ministre des Terres et Fôrets.

ONTARIO:
65 libéraux, 16 conservateurs, NPD et 1 Indépendant (il s'agit de l'Orateur de la Chambre, M. Lucien Lamoureux).

MANITOBA:
5 libéraux, 5 conservateurs et NPD.

SASKATCHEWAN:
1 libéral, 6 conservateurs et NPD. ***Un siège demeurait indécis au moment d'aller sous presse.

ALBERTA:
4 libéraux et 15 conservateurs (dont 1 non encore officiel).

COLOMBIE-BRITANNIQUE:
Les élus:
8 libéraux, 6 NPD et 1 Social Credit. *** 8 sièges encore indécis au moment d'aller sous presses, répartis comme suit (en avance) 5 libéraux et 3 NPD.

Réunion de l'Exécutif...

(suite de la page 1)

crue pour tous les membres de la famille, la double indemnité et des clauses spéciales prévoyant la perte de membres, mains, bras, pieds, etc. Le nouveau plan entrera officiellement en force lundi prochain, 1er juillet, à midi.

D'autre part, en ce qui concerne l'établissement d'un poste de relais (radio) à Falher, les travaux préparatoires vont bon train. Des rencontres ont eu lieu entre la direction de Radio-Canada et les responsables de CHFA et l'on en est venu à une entente de base quant à la programmation qui assurerait environ 7 heures sur 17 d'émissions locales émanant de CHFA aux auditeurs de la Rivière-la-Paix. Cette entente, et les autres qui ont été conclues, sont cependant sujettes à l'approbation de la nouvelle Commission sur la radio. Radio-Canada doit se présenter devant cette dernière en septembre prochain; quant à la mise en ondres du nouveau poste, il semble bien qu'elle ne puisse se faire avant la fin de l'hiver ou le début du printemps '69.

Les membres de l'Exécutif ont ratifié la décision qui avait été prise de nommer M. Gérard B...ril représentant de l'A.C.F.A. au sein d'un nouveau comité qui vient d'être créé par la ville d'Edmonton dans le but d'effectuer un plus grand rapprochement avec sa ville jumelle, Hull.

Deux nouvelles questions ont finalement été apportées à cette réunion: le remboursement des frais de participation aux délégués des Régionales lorsque ces derniers viennent participer à des réunions qui se tiennent à Edmonton et la possibilité de greffer le groupe francophone de Dawson Creek à l'A.C.F.A. quoique cette localité se situe à l'intérieur des frontières de la Colombie-Britannique.

L'une et l'autre question seront étudiées plus en détails et vraisemblablement présentées lors des prochaines réunions de l'Exécutif et du Conseil général qui se tiendront en septembre.

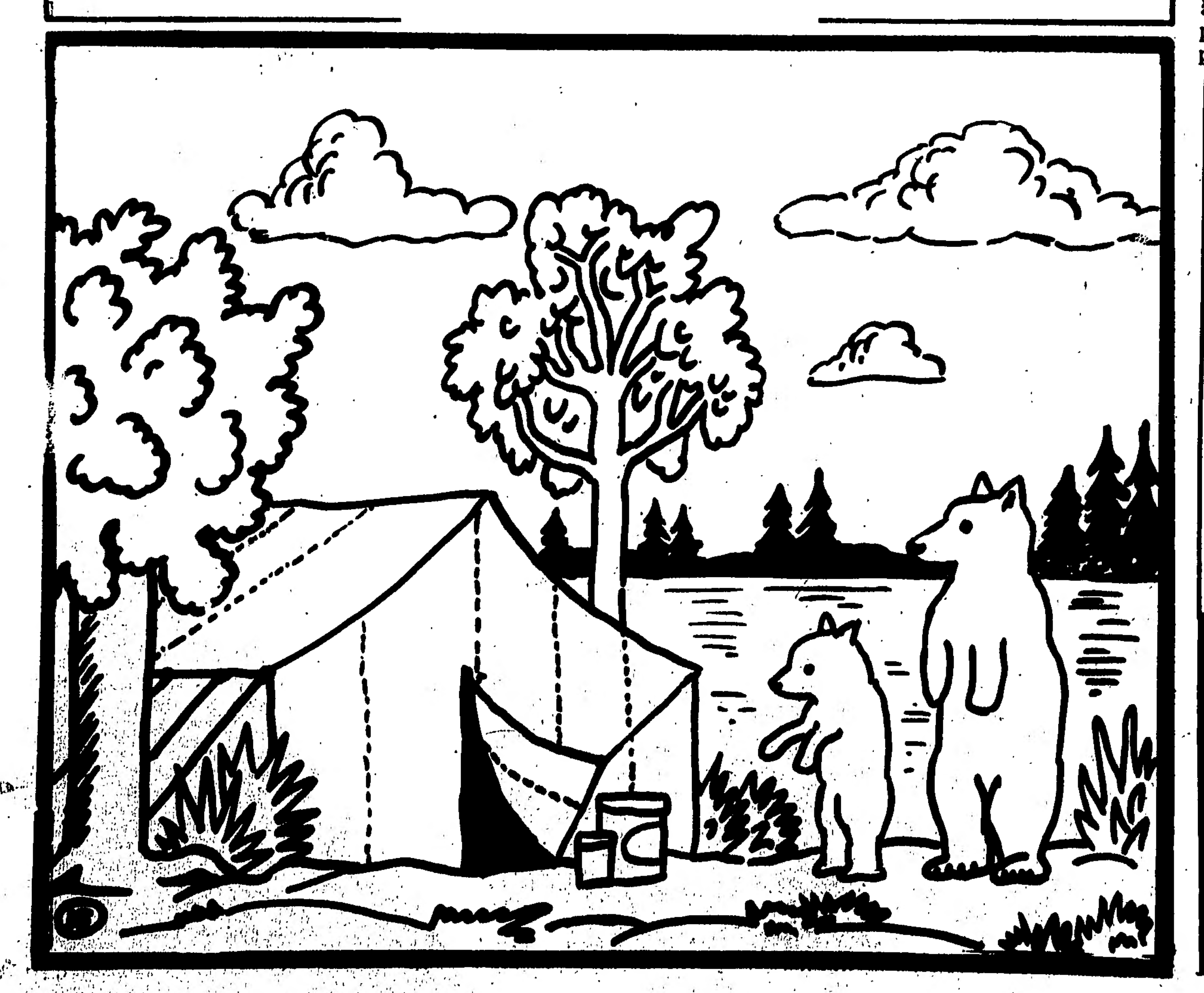
Concours de "RADIO-BAMBINO"

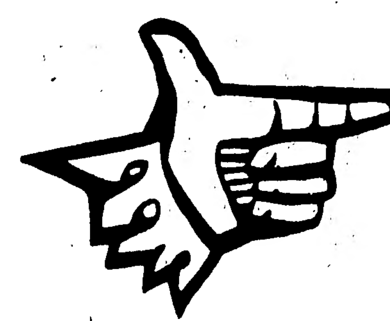
COLORIEZ CE DESSIN DE L'ONCLE NORMAND ET FAITES-LE ENSUITE PARVENIR A:

"Concours Radio-Bambino" -- Poste CHFA -- Edmonton

7 MAGNIFIQUES BALLONS "KANGOUROU" A GAGNER A LA FIN DE JUIN

Dernière émission vendredi; les noms des gagnants seront alors proclamés.





- COMMODE
- FACILE
- RAPIDE

Evitez les envois d'argent comptant. Servez-vous de chèque ou mandat-poste.

Remplissez la formule ci-dessous et retournez, avec paiement de votre abonnement, à l'adresse suivante:

LE FRANCO-ALBERTAIN,
10010 - 109e rue,
Edmonton, Alberta (Abonnement)

Merci à l'avance

Nom ....
(VOUS ÉTIEZ DÉJÀ ABONNÉ? COLLEZ ICI L'ETIQUETTE JAUNE D'ENVOI)

Adresse ....

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $........................

pour abonnement au Franco-albertain pour .... an(s)

Tarif d'abonnement:

Au Canada — 1 an: $3.50 —— 2 ans: $6.00

A l'étranger — $6.00 par année